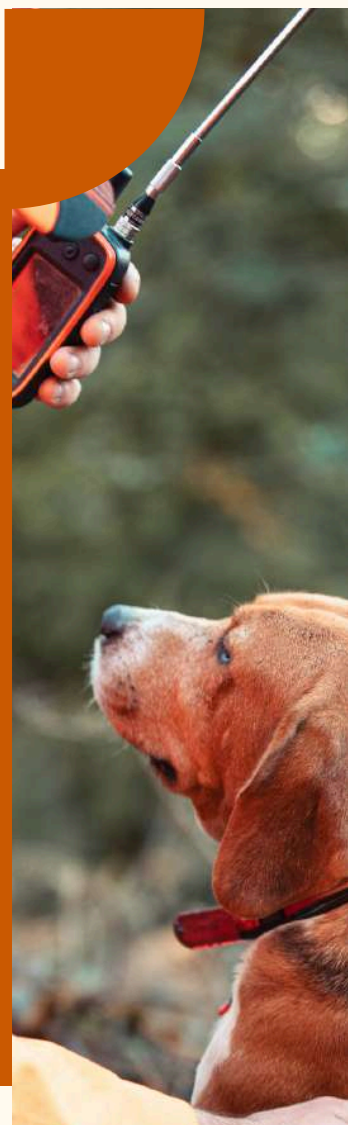


- R A P P O R T
- D'activités



**Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Isère**

Saison cynégétique
2 0 2 4 - 2 0 2 5



Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI)
2 Allée de Palestine - CS 90018
38610 Gières

Tél : [04 76 62 97 78](tel:0476629778)
Email : fdc38@chasse38.com
Site Internet : www.chasse38.com



Danielle CHENAVIER, Présidente de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère

Voilà un bilan d'activité, qui montre, s'il en était besoin, le dynamisme de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère.

12 élus et 19 salariés pour une équipe performante et solidaire.

Grâce à son projet associatif, elle conduit une ligne claire dans ses choix politiques.

Innovante et moderne, elle balaie, avec réactivité, tous les sujets d'actualité.

Présente auprès de ses partenaires, elle démontre combien elle peut être force de propositions et de solutions tout en amenant une multitude de données factuelles incontestables. Ceci grâce au maillage exceptionnel tissé par les chasseurs sur le territoire.

Attentive au monde qui l'entoure, elle défend, avec courage, une chasse durable et responsable, soutenant les chasseurs dans nos villages et toutes les valeurs sociales qu'ils véhiculent.

Proche de ses adhérents, elle les accompagne, les forme, les informe...

Notre engagement, c'est le partage !





**Fabrice PANNEKOUCKE -
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
et
Laurent WAUQUIEZ,
Conseiller spécial**

En 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est dotée d'un plan ambitieux en faveur de la chasse et de la protection des milieux naturels, en lien étroit avec la Fédération Régionale des Chasseurs et l'ensemble des fédérations départementales.

Neuf ans plus tard, en 2025, les résultats sont là et plusieurs centaines d'actions ont été menées.

Le rapport d'activité de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère illustre pleinement cette dynamique. Sur le terrain, aux côtés des communes, des agriculteurs, des forestiers et des autres usagers de la nature, les chasseurs isérois sont en première ligne.

Restauration de milieux, aménagement d'habitats, sécurisation des territoires, actions de sensibilisation, vos actions sont concrètes, visibles et utiles. Elles démontrent qu'il est possible d'agir !

Vous connaissez nos milieux naturels, notre patrimoine et notre biodiversité. Vous en êtes des acteurs incontournables, par votre engagement en faveur de leur préservation et par votre rôle dans la régulation des espèces. Bien plus qu'un loisir, la chasse fait aussi partie de notre culture, de notre histoire et de notre identité.

Pour toutes ces raisons, au-delà des simples mots et des postures de circonstance, nous avons construit ensemble un partenariat solide, que nous venons de renouveler pour trois années supplémentaires.

La Région est ainsi à vos côtés et tient à saluer le travail que vous accomplissez au quotidien.

Auvergne-Rhône-Alpes peut être fière de ses chasseurs, de ses territoires ruraux et de ses milieux naturels. L'Isère en est une très belle illustration.



**Philippe MEUNIER,
Vice-Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
délégué à la chasse**

Aux côtés du Président de Région, Fabrice PANNEKOUCKE, et de son conseiller spécial, Laurent WAUQUIEZ, j'ai toujours défendu une conviction simple : la chasse joue un rôle essentiel dans l'équilibre de nos territoires. Elle est déterminante pour la gestion des milieux, la régulation des espèces, la transmission des savoir-faire, mais aussi pour la vie locale et les liens qu'elle fait vivre au quotidien.

En Isère, vous faites vivre une chasse responsable, ancrée dans la ruralité, tournée vers la transmission et la sécurité. Cette mobilisation est particulièrement forte. Vous entretenez les paysages, vous restaurez des milieux, vous sécurisez des routes, vous travaillez avec les agriculteurs, les forestiers, les élus locaux. C'est tout cela que nous avons souhaité reconnaître et soutenir avec le quatrième Plan Chasse 2025-2027 et la quatrième convention de partenariat et d'objectifs 2025-2027 qui lie les Fédérations départementales et régionales des chasseurs avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

En complément des actions que vous menez, notre dispositif d'amélioration des locaux de chasse a permis d'accompagner de nombreuses sociétés de chasse et communes dans la rénovation, la construction ou la réhabilitation de leurs locaux. Il ne s'agit pas seulement de bâtiments, mais de lieux de vie : des infrastructures conviviales, fonctionnelles, adaptées à vos besoins comme à vos missions.

À cela s'ajoute un soutien régional de 250 000 euros pour un projet phare porté par votre fédération qui sera financé en 2026.

Je tiens à saluer l'implication de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et de ses bénévoles, dont le travail quotidien permet d'ancrer la chasse dans une démarche responsable et exemplaire. À vos côtés, la Région continuera d'agir pour renforcer cette dynamique, soutenir vos projets et accompagner l'évolution de la chasse sur notre territoire.

Je veux vous remercier très chaleureusement pour le travail que vous accomplissez et vous redire que vous pouvez compter sur la Région pour rester à vos côtés dans les années à venir.





Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil Départemental de l'Isère

À travers ce rapport, chacun mesure l'ampleur du travail accompli par la Fédération et ses adhérents pour préserver et valoriser nos espaces naturels.

Voilà déjà 10 ans que le Département de l'Isère a renforcé son partenariat avec la FDCI, compte-tenu de son expertise environnementale et de sa capacité à œuvrer concrètement dans nos territoires en faveur de la biodiversité.

En témoignent, outre les actions conjointes menées dans les espaces naturels sensibles, les opérations des chasseurs pour restaurer des haies agricoles avec des espèces végétales adaptées. Autant d'initiatives qui recréent des habitats pour la petite faune, protègent les sols et participent à l'adaptation de notre territoire au changement climatique. Le Département soutient ces actions dans le cadre de son plan « Un arbre, un habitant en Isère », déployé de concert avec la Chambre d'agriculture.

Ainsi, chaque année, ce sont 5 km de haies supplémentaires qui façonnent nos paysages ruraux.

Au-delà de ces réalisations concrètes, le Département sait aussi compter sur l'engagement de la FDCI, pour continuellement améliorer, avec l'ensemble des acteurs concernés, la conciliation des usages dans les espaces naturels. Dans nos territoires où les pratiques sportives et de loisirs en « plein air » connaissent un essor continu, cette culture du dialogue et du respect mutuel est essentielle.

Notre partenariat continue, pour une gestion durable de notre environnement. »



SOMMAIRE

La FDCI p11-19

Conseil d'administration	p13
Membres du personnel	p14-15
Missions de service public	p16
Projet associatif	p17
Adhérents	p19

Assumer l'identité plurielle du monde de la chasse p21-25

Portrait des chasseurs isérois	p23
Retombées presse	p24
Réseaux sociaux	p24
Infochasse mag'	p24
Défense de la chasse	p25

Soutenir la chasse iséroise p27-47

Vigifaune	p29
Comptages et baguages	p30
Grand Gibier	p31
Dégâts agricoles	p32-33
Accord chasseurs-agriculteurs	p34
Equilibre forêt-gibier	p35
Tableaux de chasse	p36-37
ESOD	p38
Formation corvidés	p39
Petit gibier de montagne	p40-41
Petit gibier de plaine	p42-43
Projets subventionnés	p44-45
Contrat Pluriannuel d'Objectif Région	p46
Prestations de services	p47

Promouvoir notre éducation p49-53 dans la nature

Education à la nature	p51
J'aime la nature propre	p52-53

Assurer une offre de chasse à tous p55-57

Nouveaux chasseurs	p57
Pass Région	p57
Stage jeunes chasseurs	p57
Bourse aux territoires	p57

Conforter la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs p59-65

Accidents de chasse	p61
Commission sécurité	p61
Formations sécurité	p63
Réseau Sagir	p64-65

Favoriser la cohabitation p67-71

Charte de bonne cohabitation	p69
Panneaux chasse en cours	p69
Applications mobiles	p69
Déclarations de manifestations	p69
Relais Cyné	p70
Dimanche en nature	p70
Dimanche à la chasse	p70
Réunions publiques	p70
Congrès des maires	p71

Dynamiser et accompagner le réseau associatif p73-79

Implication des administrateurs	p75
Information des territoires	p76
Accompagnement des ACCA-AICA	p76
Doc'Isère	p77
Accompagnement des UG	p77
Service cartographie	p78
Juridique	p78
Contentieux	p78
Formations des chasseurs	p79

LA FDCI



CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUELLEMENT EN POSTE

12 ADMINISTRATEURS

12 PAYS CYNÉGÉTIQUES

Danielle CHENAVER



Présidente

PAYS 12

Les Balmes et
Marais du Dauphiné

Alain BENEZET



PAYS 3

Haut-Rhône
Dauphinois

Alain PERRIN



PAYS 4

Terres froides

André FROMENT



PAYS 8

Chartreuse

Jérôme BEGOT



PAYS 9

Belledonne

Alain SIAUD



Vice-Président

PAYS 10

Oisans

Jean-François JOSE



Vice-Président

PAYS 11

Valmontheys

Sylvain VIZZUTTI



PAYS 7

Trièves - Pays de la Gresse

Daniel REPELLIN



PAYS 6

Vercors

Jean-Marc ROCHETTE



Secrétaire général

PAYS 5

Chambaran -
Sud Grésivaudan

Victor BUDIN



PAYS 2

Bièvre-Liers

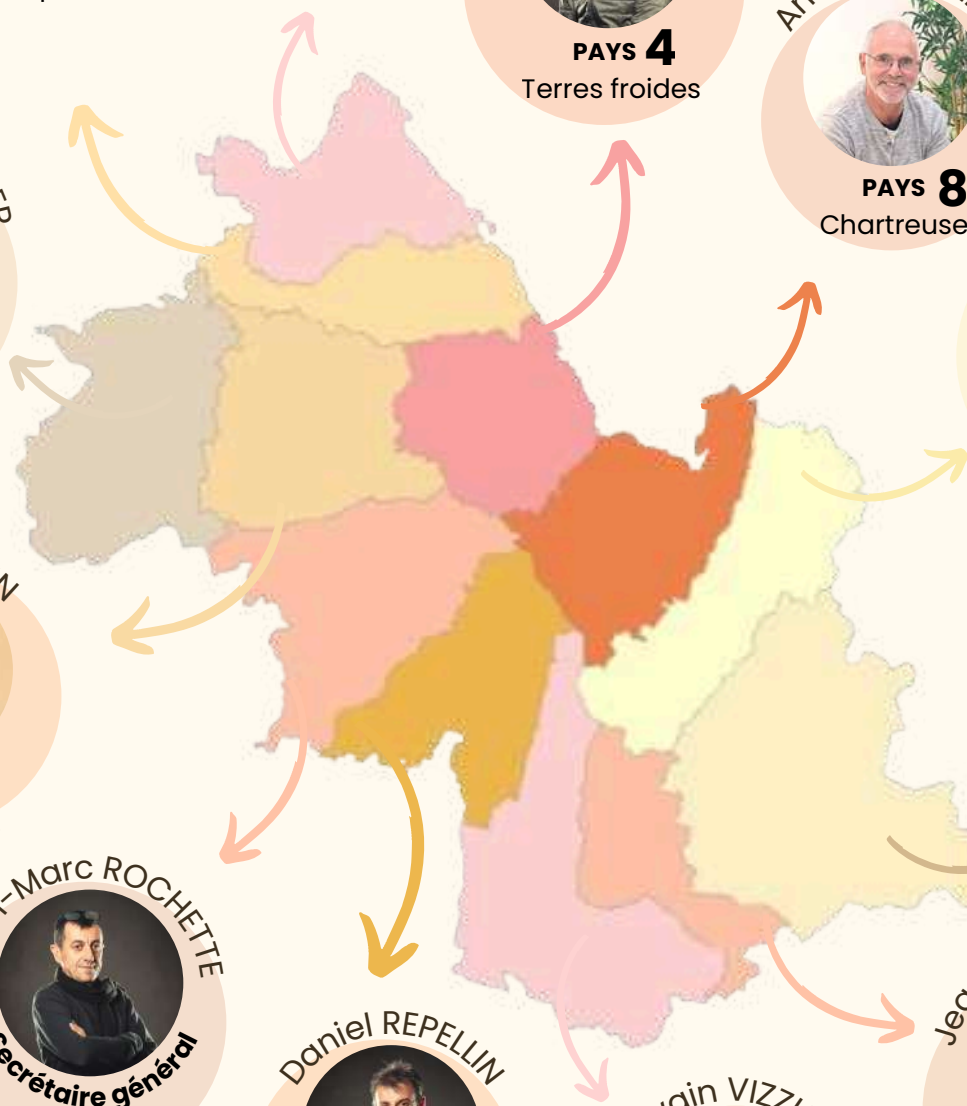
Christophe FOURNIER



Trésorier

PAYS 1

Vallée du Rhône



I MEMBRES DU PERSONNEL

19 salariés permanents

9 salariés temporaires

29 330

heures travaillées



patrice.sibut@chasse38.com
04 76 62 22 46 - 06 27 61 71 40



magali.coti@chasse38.com
04 76 62 49 19



laurence.jhistry@chasse38.com
04 76 62 61 23



blandise.lambert@chasse38.com
04 76 62 61 20



lison.pelletier@chasse38.com
04 76 62 97 78



laurence.jhistry@chasse38.com
04 76 62 61 23



audrey.vargas@chasse38.com
04 76 62 61 31



simon.janin@chasse38.com
04 76 62 61 26 – 06 82 36 15 50



estelle.lauer@chasse38.com
04 76 62 61 24 – 06 80 48 09 07



julien.ruel-gallay@chasse38.com
04 76 62 61 29 – 06 81 20 61 01



**Technicien des Pays cynégétiques n°1
Vallée du Rhône et n°3 Haut-Rhône
Dauphinois & Tutelle habitat du petit
gibier de montagne**

yannick.buzzarello@chasse38.com
04 76 62 61 33 – 06 42 91 81 81



**Pays cynégétiques n°2 Bièvre-Liers et
n°12 Les Balmes et Marais du Dauphiné
Tutelles Habitat de plaine & Avifaune**

sebastien.blanchard@chasse38.com
04 76 62 61 30 – 06 81 86 60 13



**Technicien des Pays cynégétiques
n°4 Terres froides et n°7 Trièves
Tutelle Grand Gibier & Formations**

yann.pelletier@chasse38.com
04 76 62 61 25 – 06 87 50 31 70



**Technicien du Pays cynégétique n°5
Chambaran
Tutelle Petit-Gibier de plaine &
Indemnisation des dégâts grand gibier**

anthony.valdivia@chasse38.com
04 80 04 20 00 – 06 04 65 80 18



**Technicien des Pays cynégétiques n°6
Vercors et n°8 Chartreuse
Formateur au permis de chasser**

didier.montaland@chasse38.com
04 76 62 00 08 – 06 82 36 18 86



**Technicien des Pays cynégétiques
n°9 Belledonne, n°10 Oisans et
n°11 Valmontheys
Tutelles Petit Gibier de montagne,
Prédateurs / Déprédateurs & Sanitaire**

sebastien.zimmermann@chasse38.com
04 76 62 61 28 – 06 70 54 08 62



florian.rodamel@chasse38.com
04 76 62 61 27 – 06 22 23 20 96



camille.blain@chasse38.com
04 80 04 20 06 – 06 14 77 42 20



justine.cande@chasse38.com
04 76 62 61 32 – 06 15 53 10 96

MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

23 904 heures **SOIT 82%** du temps de travail

3%
SDGC - Surveillance sanitaire -
Lutte contre le braconnage



10%
Dégâts de grand gibier



3%
Sécurité à la chasse



8%
Coordination des
ACCA et AICA

ACCA

MISSIONS DE SERVICE PUBLIQUE

2%
Plans de chasse



12%
Permis de chasser



39%
Patrimoine cynégétique



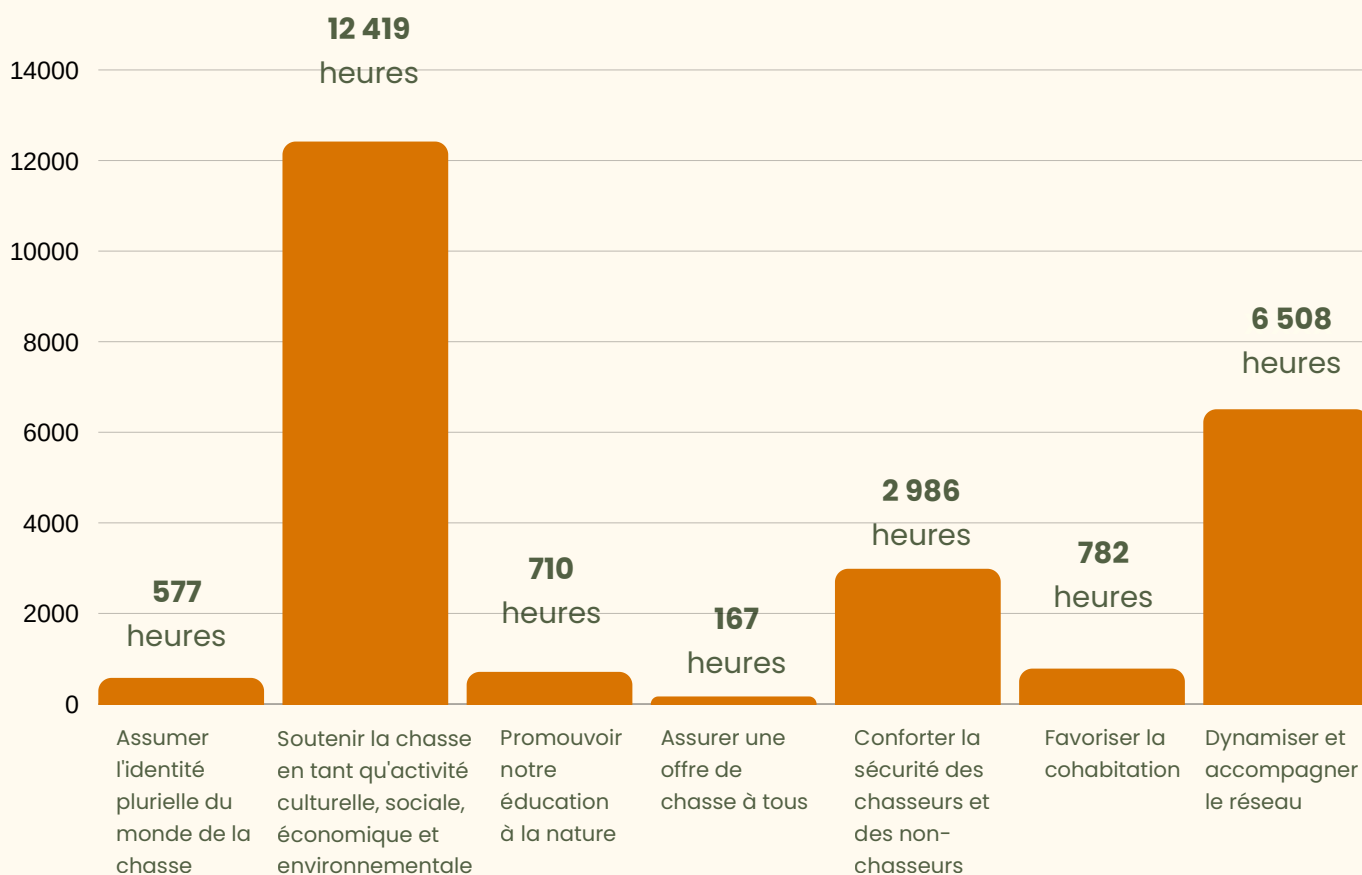
23%
Formations



I PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif fixe le cap. Document interne de référence, il définit les grandes orientations stratégiques de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère jusqu'en 2034. Construit collectivement, ce projet se décline en 7 axes majeurs, qui structurent également le programme annuel d'activités de la Fédération.

24 149 heures travaillées



ÉDUCATION DANS LA NATURE



MIXITÉ & CHASSE POUR TOUS

Coopérative pour un impact local

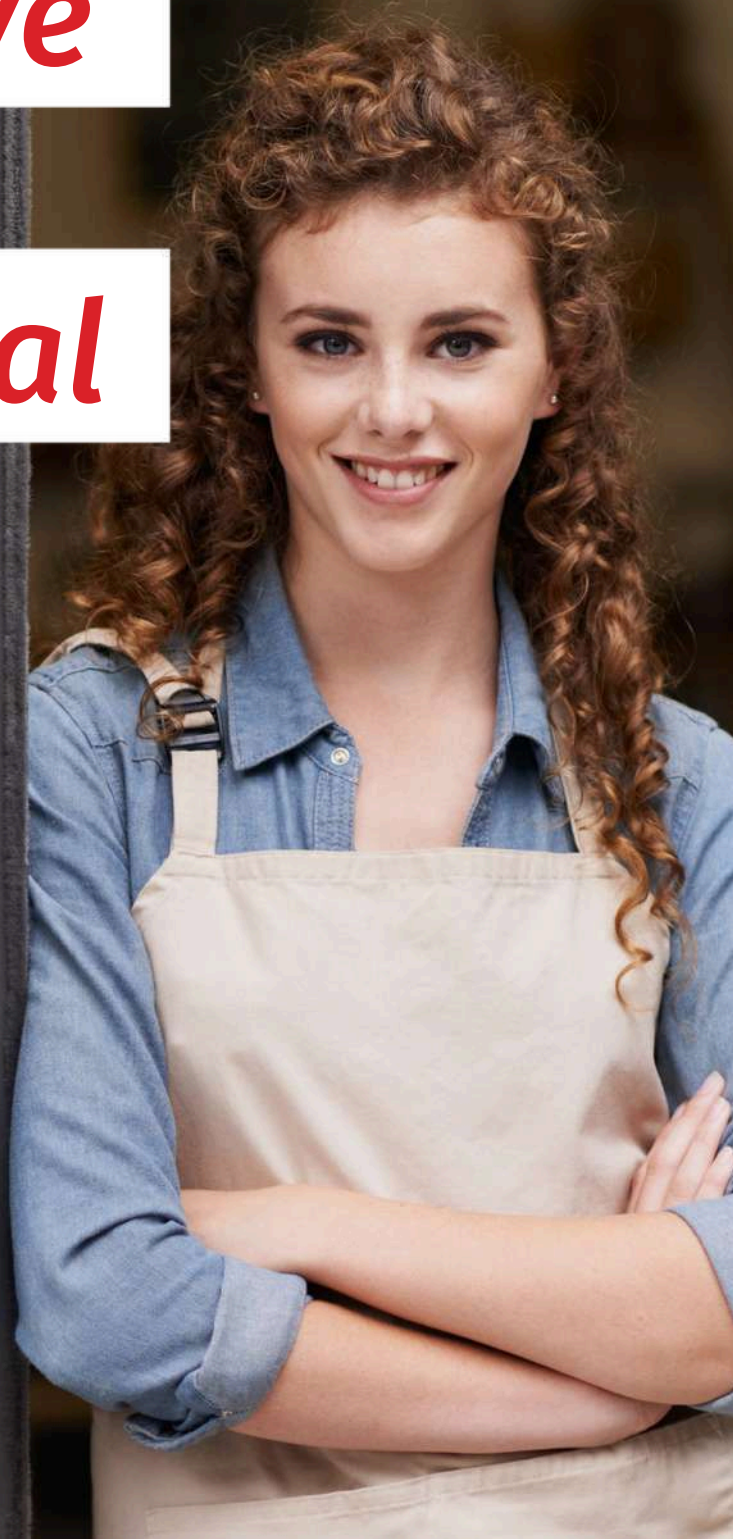
Être une banque **coopérative**, ça veut dire appartenir à nos clients sociétaires.

Avoir un **impact** positif, c'est accompagner les transitions de nos clients et soutenir les associations de proximité.

Agir en **local**, c'est réinvestir ici l'épargne de nos clients et financer des projets proches de chez vous.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Rhône Alpes
Vous être utile.



ADHÉRENTS

Les territoires de chasse adhérents

517 associations de chasse

(Associations Communales et Intercommunales de Chasse Agréées)

165 chasses privées

Les adhérents individuels

15 188 chasseurs individuels

DONT 366 nouveaux chasseurs

3%
femmes




97%
hommes

8 026  e-validations

 **6 858**
Validations départementales

 **8 330**
Validations nationales

105  validations temporaires
(3, 6 et 9 jours)

ASSUMER

l'identité plurielle et
fédératrice du
monde de la chasse



Diversité des profils, richesse des pratiques cynégétiques : un axe du projet associatif de la fédération qui souligne le lien unique entre chasseurs et nature.

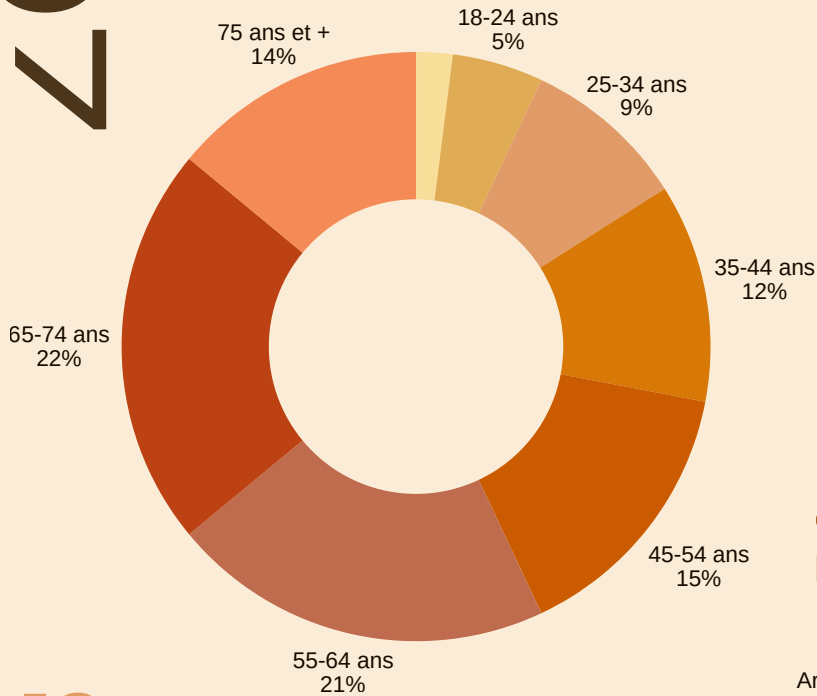
PORTRAIT DES CHASSEURS ISÉROIS

ZOOM

Qui sont les chasseurs isérois ? Voici quelques éléments de réponse issus de l'étude économique, environnementale et sociétale menée en 2023 par le cabinet d'expertise Randeau, avec la contribution de Xerfi Spécific.

72%

des chasseurs isérois ont + de 45 ans

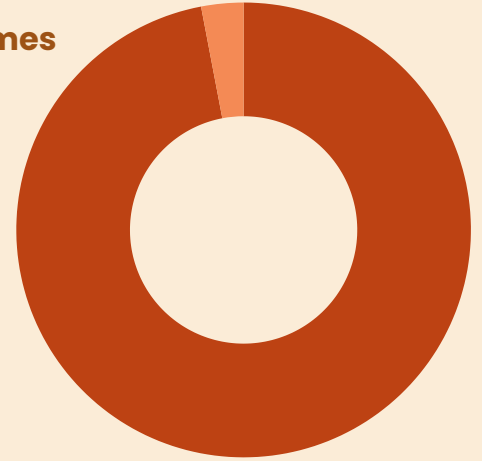


97%

d'hommes

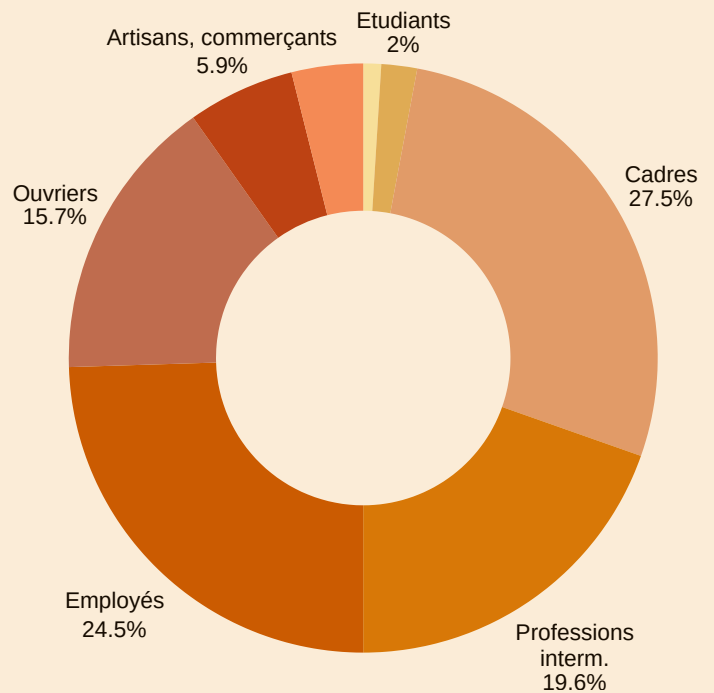
3%

de femmes



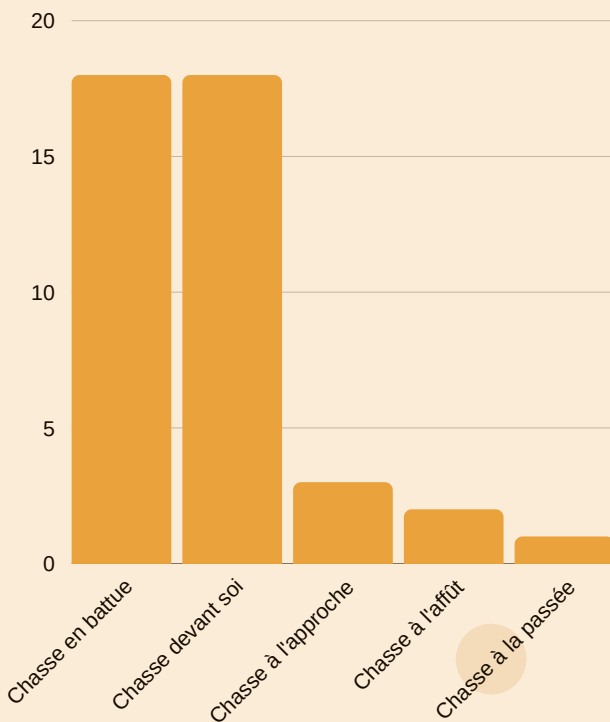
60%

ouvriers, employés ou de professions intermédiaires



18

sorties annuelles en battue ou en chasse devant soi



RETOMBÉES PRESSE

61 retombées presse obtenues

Dimanche en nature	L'Ouverture	Dimanche à la chasse	Manifestation à Grenoble	Manifeste pour la chasse	AG	J'aime la nature propre
4	3	11	3	14	1	25

RÉSEAUX SOCIAUX

FOLLOWERS

INTERACTIONS
(PARTAGES, COMMENTAIRES...)

NBRE
PUBLICATIONS

TYPLOGIE DES CONTENUS LES PLUS CONSULTÉS
(RECORD DU NOMBRE DE DE VUES)

	8 100	30 700	574	<ul style="list-style-type: none">• Manifeste pour la chasse : Chamagnieu, Clavans, Lans... (38 634)• Comptages nocturnes : photo ©ReflexChasse (22 532)• Spot TV FNC (15 932)
	760	1 900	323	<ul style="list-style-type: none">• Manifeste pour la chasse à Boissieu (1 086)• Bilan des prélèvements ongulés 2024-2025 (849)• J'aime la nature propre à Faverges-de-la-tour (839)
	1 436	2 395	384	<ul style="list-style-type: none">• Discours d'ouverture de Willy Schraen, président FNC (3 000)• Un Dimanche à la chasse à Arandon : relation père-fils (2 100)• Reportage FR3 salon Dimanche en nature (2 000)• Polémique Royal Canin (2 000)
	931	/	24	<ul style="list-style-type: none">• Vidéo - teaser Un Dimanche en nature 2024 (31 549)• Vidéo - teaser Un Dimanche à la chasse 2024 (28 510)• Tuto dressage d'un chien d'arrêt (une vidéo de 2018 !) (7 311)

INFOCHASSE MAG

3 numéros par an

5 articles thématiques sur l'identité des chasseurs

16 451 abonnés



DÉFENSE DE LA CHASSE : 2 ACTIONS FORTES

ZOOM

Au cours de la saison 2024-2025, la Fédération des Chasseurs de l'Isère s'est mobilisée à deux reprises pour défendre la chasse et les valeurs du monde rural.

Le 24 janvier 2025, en marge des vœux du maire de Grenoble Éric Piolle, chasseurs et agriculteurs se sont rassemblés pacifiquement sur le parvis de l'Hôtel de Ville, sous la bannière :
« **Laissez le monde rural en paix.** »

Ce rassemblement visait à dénoncer une délibération municipale votée en décembre 2024, accusant la chasse d'être source de « massacres », de pollution et de danger pour les citoyens.

Une position jugée stigmatisante et infondée par la FDCI et la FDSEA, qui ont souhaité y répondre par une présence symbolique, ferme mais non violente.

70

agriculteurs et chasseurs rassemblés devant l'Hôtel de Ville de Grenoble



95

sociétés de chasse mobilisées



Le 17 mai 2025, la FDCI a relayé l'appel national de la Fédération Nationale des Chasseurs, invitant les sociétés de chasse à remettre en mairie le **Manifeste pour la chasse**, un document listant 11 revendications essentielles pour l'avenir de la chasse.

Parmi elles : la reconnaissance de la chasse comme patrimoine culturel, une révision du financement des dégâts de gibier, la défense des pratiques traditionnelles, le maintien des espèces chassables, le refus d'interdictions sans alternative réaliste, et la liberté de chasser les week-ends et jours fériés.

En Isère, 95 sociétés de chasse se sont mobilisées, soit 18 % des communes, dans une action collective de terrain pour faire entendre la voix des chasseurs auprès des élus locaux.

SOUTENIR

la chasse en tant
qu'activité culturelle,
sociale, économique et
environnementale



Gestion des espèces, conservation des habitats,
valorisation des savoirs : un socle essentiel de notre
projet associatif.

VIGIFAUNE

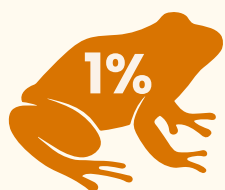


1 807 données collectées en Isère

Développée par les chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'application Vigifaune permet de signaler la faune observée, vivante ou morte. Les données recueillies servent à identifier les zones sensibles et à conseiller les gestionnaires routiers pour limiter la mortalité animale et humaine. L'application permet également de localiser les dommages causés par les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts).

NOM DU MODULE	DESCRIPTION	NBRE DE DONNEES RECOLTEES
Animaux vivants	Saisie d'observations d'animaux vivants	503
Animaux morts	Saisie d'observations d'animaux morts	1 260
Indices de présence	Saisie d'indices de présence (traces, poils, excréments, etc.)	44
Dommages	Saisie des dégâts causés sur des biens matériels	65

Classement des groupes d'espèces les plus déclarés par collisions



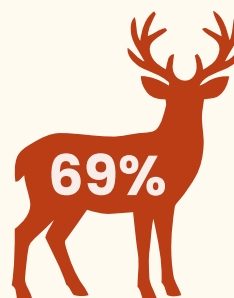
Amphibiens



Reptiles



Oiseaux



Mammifères

COMPTAGES ET BAGUAGES

12 170

heures bénévoles dédiées aux comptages

690

heures travaillées dédiées aux comptages

COMPTAGES AU PHARE

ESPECE	NBRE DE COMPTAGES	KM PARCOURUS	NBRE D'INDIVIDUS OBSERVES CUMULES	TEMPS BENEVOLE EN HEURES
Lièvre commun	231	3 000	7 244	3 490
Cerf élaphe	526	14 535	8 401	4 718
Chevreuril			14 361	

COMPTAGES AUX JUMELLES

ESPECE	NBRE DE COMPTAGES	NBRE DE COMPTEURS	NBRE DE CHAMOIS OBSERVES CUMULES	TEMPS BENEVOLE EN HEURES
Chamois	168	504	2 464	420

COMPTAGES AU CHANT

ESPECE	NBRE DE COMPTAGES	NBRE DE COMPTEURS	NBRE DE MALES REPRODUCTEURS RECENSES	TEMPS BENEVOLE EN HEURES
Tétras-lyre	46	206	462	1 057
Perdrix bartavelle	6		69	
Lagopède	3		46	

COMPTAGES AU CHIEN

ESPECE	NBRE DE COMPTAGES	NBRE DE COMPTEURS	NBRE TOTAL OISEAUX	NBRE DE JEUNES	TEMPS BENEVOLE EN HEURES
Tétras-lyre	42	385	746	404	2 485
Perdrix bartavelle	13		242	173	
Lagopède	4		27	7	

BAGUAGES

ESPECE	NBRE DE SORTIES	NBRE D'HEURES	NBRE D'OISEAUX OBSERVES	NBRE D'OISEAUX BAGUES
Bécasse des bois	3	6	13	1

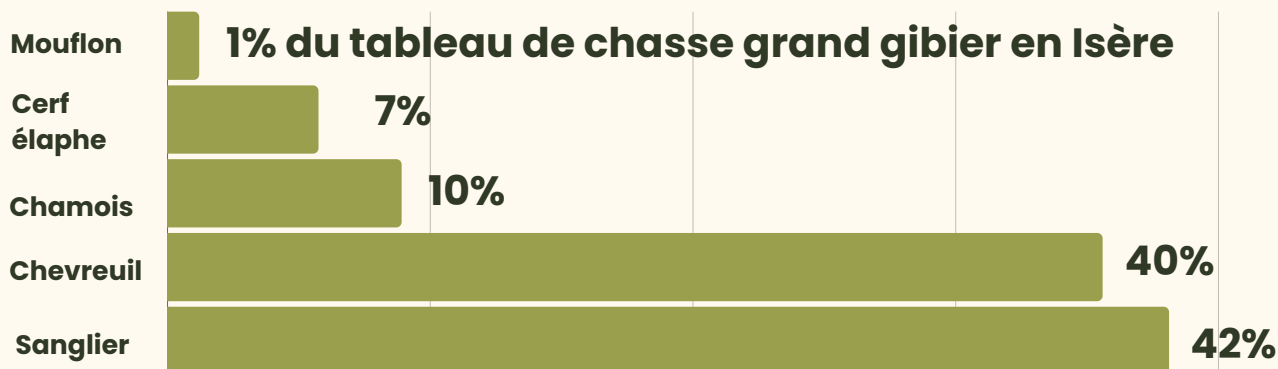
GRAND GIBIER

TABLEAUX DE CHASSE

À l'exception du sanglier et du cerf sika, les espèces de grand gibier sont soumises à un plan de chasse. Celui-ci fixe, chaque année, un quota maximal d'animaux à prélever, attribué aux sociétés de chasse concernées.



ESPECE	ATTRIBUTIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Cerf élaphe	1 463	1 199	82%
Chevreuil	7 927	7 244	91%
Chamois	2 189	1 765	81%
Mouflon	391	166	42%
Sanglier	-	7 655	-
Cerf sika	-	9	-

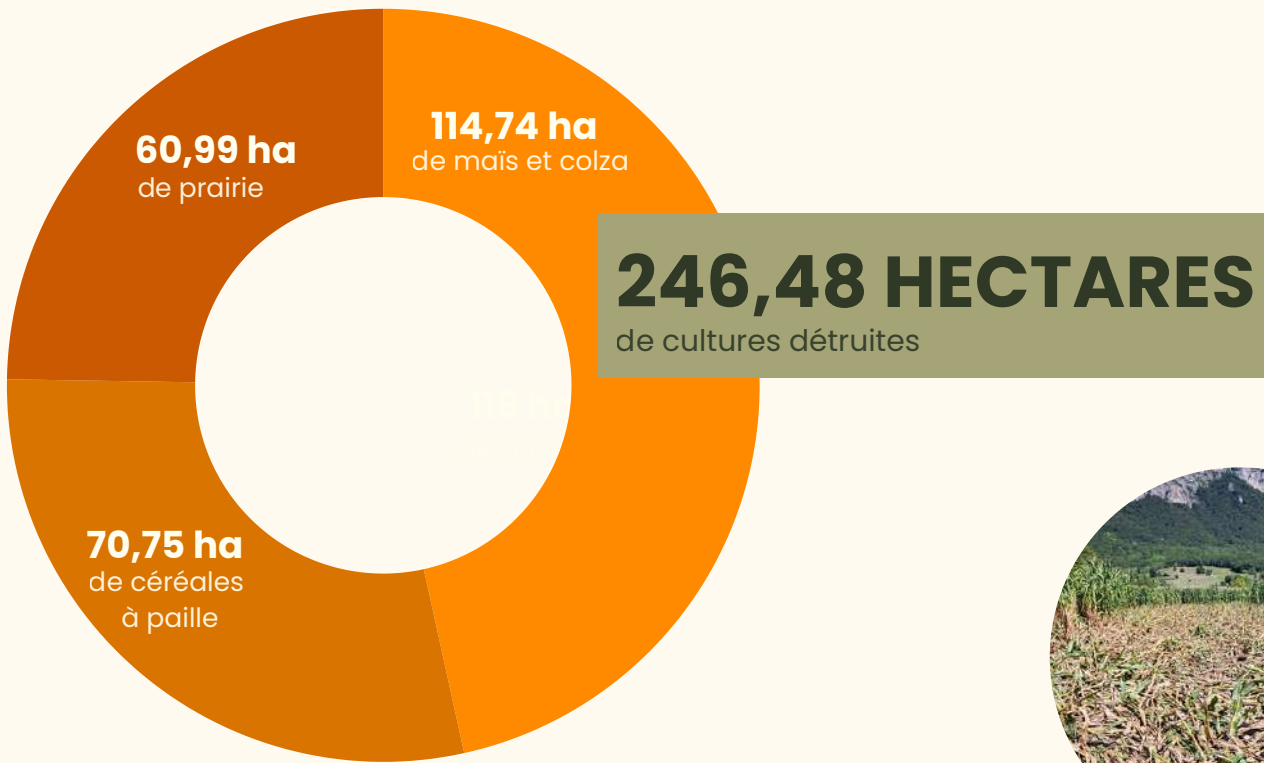


4 324 déclarations via l'application Géochasse* **(+ 23%)**

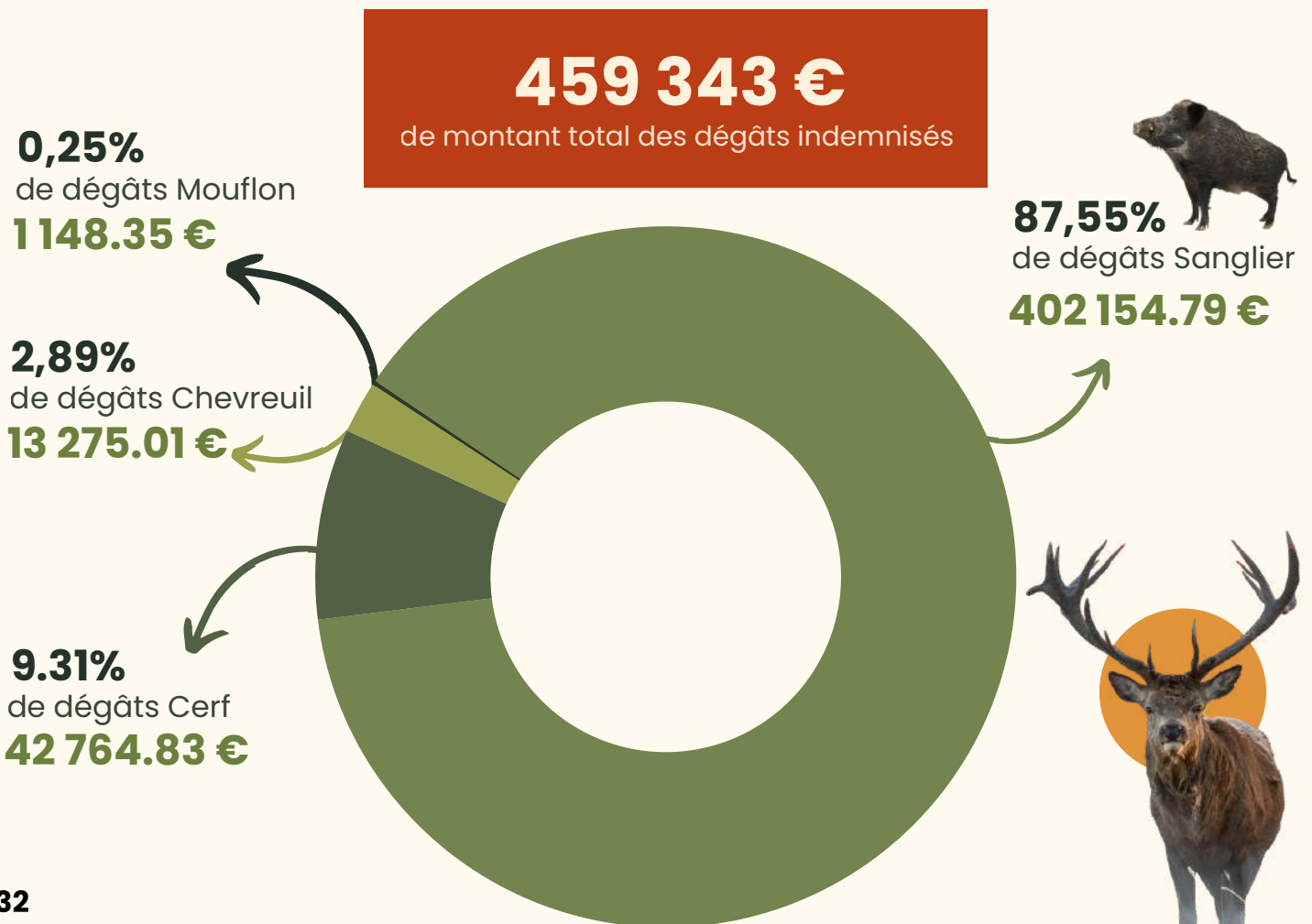
*Chaque prélèvement est déclaré numériquement sous 72h à la FDCI

DÉGÂTS AGRICOLES

RÉPARTITION DES SURFACES DÉTRUITES EN 2024-2025



RÉPARTITION DES DÉGÂTS PAR ESPÈCE



PRÉVENTION DES DÉGÂTS AGRICOLES

18 030 prélèvements grands gibiers

ESPECE	PRELEVEMENTS
Cerf élaphe	1 199
Chevreuril	7 244
Chamois	1 765
Mouflon	166
Daim	2
Sanglier	7 655
Cerf sika	9



1 157 dispositifs d'agraining dissuasif

54 541 €

investis dans
l'achat de matériel
de protection

(70% pris en charge par la
FDCl, 30% par les sociétés
de chasse)

MONTANTS DES DÉGÂTS EN 2024-2025

551 596 €

montant total des dégâts
(frais d'estimation inclus)
(montant prévisionnel au 08/01/2026)

737

dossiers d'indemnisations

FINANCEMENT

349 390 €

de taxes plan de chasse

220 610 €

de contribution territoriale

120 496 €

de cotisation dégâts



Les taxes plan de chasse (bracelets) et la contribution territoriale (une part de l'adhésion FDCl) constituent un fond départemental de 570 000 €. Il est réparti par Unité de Gestion (UG) en fonction des montants payés par les territoires, et alimente une enveloppe UG.

La cotisation dégâts est une taxe supplémentaire appliquée aux territoires situés sur les UG ayant dépassé leur enveloppe. Le montant affiché, 120 496 €, correspond aux cotisations payées en 2024-2025, pour les dégâts commis en 2023-2024.

ACCORD NATIONAL CHASSEURS-AGRICULTEURS

ZOOM

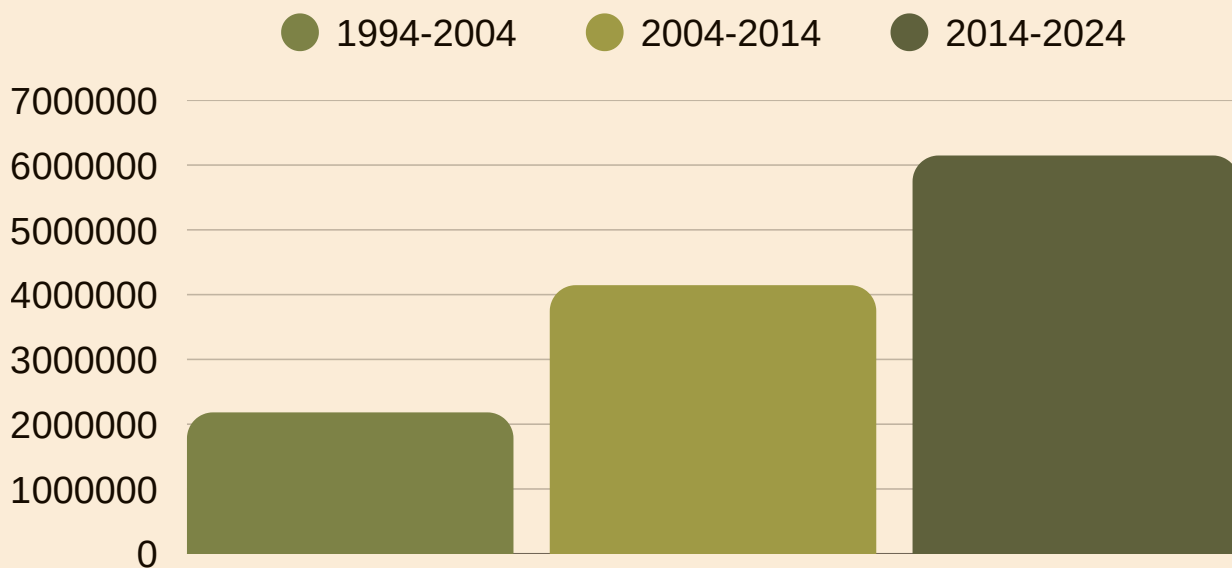
Le 1er mars 2023, un accord national entre la FNC, le monde agricole et l'État a été signé, visant une réduction des dégâts d'au moins 30 % d'ici 2025.

En 2024, grâce à l'implication des chasseurs isérois, les dégâts ont été réduits de 90 ha dans le département, résultat appréciable mais insuffisant au regard des objectifs.

Pour 2025, le travail engagé depuis 2023 semble porter ses fruits : provisoirement, seuls 232 ha ont été détruits. L'objectif de ne pas dépasser 249 ha d'ici fin 2025 devrait donc être atteint. L'engagement fort des chasseurs, la rigueur des cinq estimateurs et un service dégâts renforcé semblent contribuer à l'atteinte des objectifs.

12 450 000 €

de dégâts financés par les chasseurs isérois depuis 1994



La dernière décennie représente à elle seule 50% de la lourde charge financière qui pèse sur les chasseurs.

Le renouvellement du Schéma départemental de gestion cynégétique en 2025 a intégré de nouvelles mesures visant à réduire les dégâts agricoles :

- Ouverture de la chasse au sanglier au minimum 88 jours par saison, en chasse individuelle comme en chasse collective.
- Autorisation de l'emploi de la chevrotine pour le tir du sanglier en battue.
- Extension de la période de chasse en avril et mai.
- Révision des conditions d'agrainage.
- Mise en service de drones pour améliorer la précision des estimations.



ÉQUILIBRE FORET-GIBIER

6 650 heures consacrées FDCI + bénévoles
(actions de chasse non-comprises)

La FDCI s'engage concrètement pour l'équilibre entre gibier et forêt. Elle applique les objectifs du Programme Régional de la Forêt et du Bois en renforçant les plans de chasse là où la régénération des forêts est en danger. Elle participe activement aux échanges avec la DDT et les forestiers, et s'investit dans des projets locaux comme celui du Trièves pour favoriser la régénération naturelle des forêts. Elle a également proposé des évolutions de son schéma départemental, dont la possibilité d'ajuster les plans de chasse en cours de saison – une première en Isère – et elle s'est engagée dans l'application de l'accord national entre la FNC et l'ONF. Ce travail de terrain, fondé sur le dialogue, est aujourd'hui cité en exemple.

ACTIONS CYNÉGÉTIQUES

10 362 grands gibiers prélevés

526 comptages

40 kits de comptages distribués sur les massifs de Belledonne et du Vercors

ACTIONS SYLVICOLES

170 heures dédiées à la mise en place d'actions limitant l'impact des cervidés sur les forêts (réouverture de prairies, plantation d'arbres fruitiers, etc.)

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES CHASSEURS

93 emails incitant à chasser à proximité des plantations

2 articles Infochasse mag'



TABLEAUX DE CHASSE

PETIT GIBIER DE PLAINE

ESPECES	NBRE DE PRELEVEMENTS
Blaireau	142
Corbeau freux	966
Corneille noire	2 201
Etourneau sansonnet	1 795
Faisan commun	32 392
Fouine	119
Geai des chênes	682
Lapin de garenne	618
Lièvre commun	2 578
Martre	46
Perdrix grise	5 134
Perdrix rouge	6 363
Pie bavarde	669
Renard	3 027

GIBIER MIGRATEUR

ESPECES	NBRE DE PRELEVEMENTS
Alouette des champs	6 901
Bécasse des bois	10 745
Caille des blés	1 290
Grive draine	1 956
Grive litorne	497
Grive mauvis	1 342
Grive musicienne	6 957
Merle noir	3 358
Pigeon ramier	12 459
Tourterelle turque	1 557

4 758 carnets bécasse restitués
2 443 comptes Chassadapt délivrés

PETIT GIBIER DE MONTAGNE



ESPECES	NBRE DE PRELEVEMENTS
Tétras-lyre	28
Perdrix bartabelle	6
Lagopède	6
Gélinotte des bois	4
Lièvre variable	27
Marmotte	7

846 carnets de prélèvement restitués

GIBIER D'EAU

ESPECES	NBRE DE PRELEVEMENTS
Bécassine des marais	671
Canard Colvert	2 738
Fuligule milouin	8
Fuligule morillon	1
Sarcelle d'hiver	160
Vanneau huppé	7

Ne sont référencées ci-dessus que les espèces supérieures à 1 prélèvement.

TABLEAUX DE CHASSE

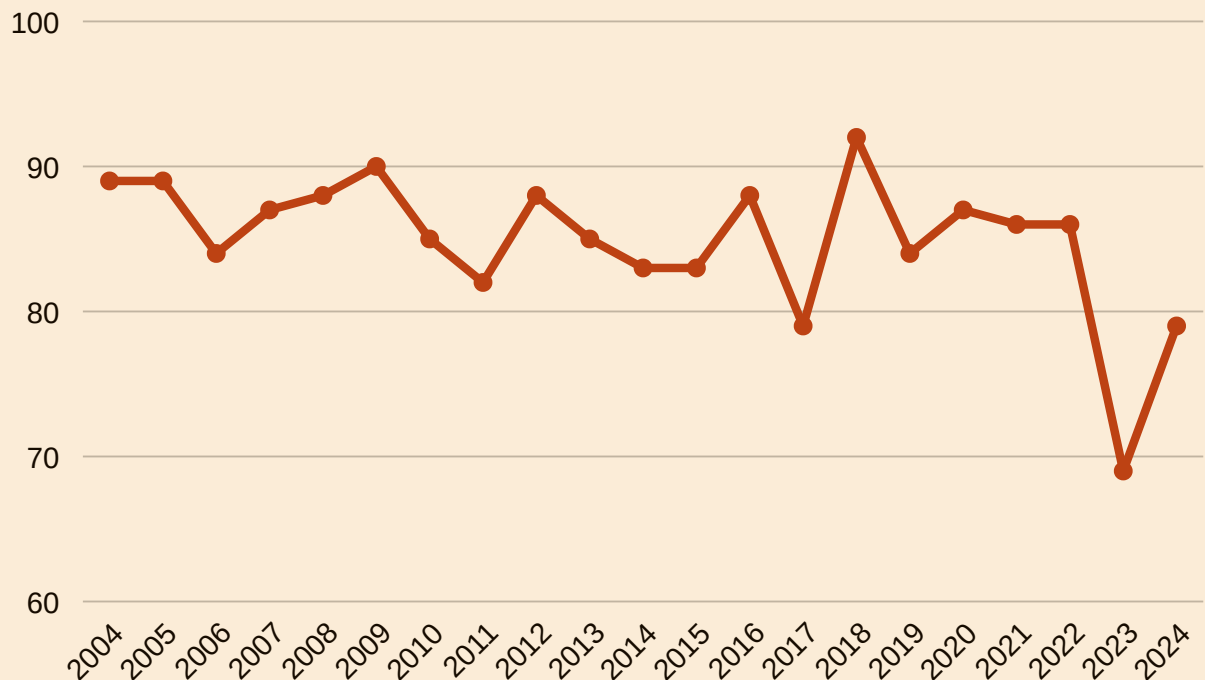
ZOOM

Pour la Fédération Départementale comme pour la Fédération Nationale, la connaissance de l'état des populations constitue un enjeu majeur. L'analyse des tableaux de chasse est un outil essentiel pour suivre l'évolution des espèces et adapter les actions de gestion.

En Isère, la restitution des tableaux s'effectue à deux niveaux :

- en fin de saison, chaque chasseur transmet le détail de ses prélèvements à son ACCA/AICA ;
- l'association réalise ensuite une synthèse de l'ensemble des retours et la saisit sur la base de données de la FDCI via son espace adhérent.

90% de tableaux de chasse rendus



Sur les 20 dernières années, le taux moyen de retour des synthèses par les ACCA-AICA demeure élevé, oscillant entre 80 et 90 %, malgré une légère baisse observée lors des deux dernières saisons.

En complément des données de prélèvements, chaque ACCA renseigne également le nombre de chasseurs adhérents et le nombre de tableaux rendus, ce qui permet d'établir un taux de retour moyen de 90 %. Une participation solide, indispensable à une gestion durable du gibier.

RÉGULATION DES ESOD

65 dommages déclarés sur Vigifaune

La réglementation qualifie d'ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) certains animaux pouvant porter atteinte aux cultures, à la faune sauvage ou à d'autres formes de propriété. Voici les actions menées par la fédération sur ce thème au cours de l'exercice 2024-2025

Les formations contribuant à la régulation des ESOD :

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE SESSION	NOMBRE DE JOURS DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Garde-chasse particulier	1	3	35
Piégeur	1	2	27
Régulation à tir des corvidés	1	1	18

Tableau des prélèvements par action de chasse ou régulation :

ESPECES	TABLEAU DE PIEGEAGE	TABLEAU DE CHASSE	CUMUL
ESPECES INDIGENES			
Corbeau freux	110	966	1 076
Corneille noire	415	2 201	2 616
Fouine	84	119	203
Renard	593	3 027	3 620
ESPECES NON INDIGENES			
Bernache du Canada	/	0	0
Cerf sika	/	0	0
Ragondin	330	1 379	1 709
Rat musqué	13	39	52



ZOOM

Créée en 2010, cette formation répond à deux objectifs complémentaires :

- Accompagner la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts en Isère, où les pertes agricoles représentent chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros selon le Syndicat des semenciers.
- Développer une pratique de régulation efficace et encore peu répandue dans le département, en renforçant les compétences des chasseurs volontaires.

En quinze ans, 20 sessions ont été organisées, permettant de former 200 chasseurs, dont 18 sur la seule saison 2024-2025. Afin de répondre à la demande et de favoriser l'accès à la formation, la FDCI veille à diversifier les sites d'accueil chaque année.

La formation s'articule autour de deux temps forts :

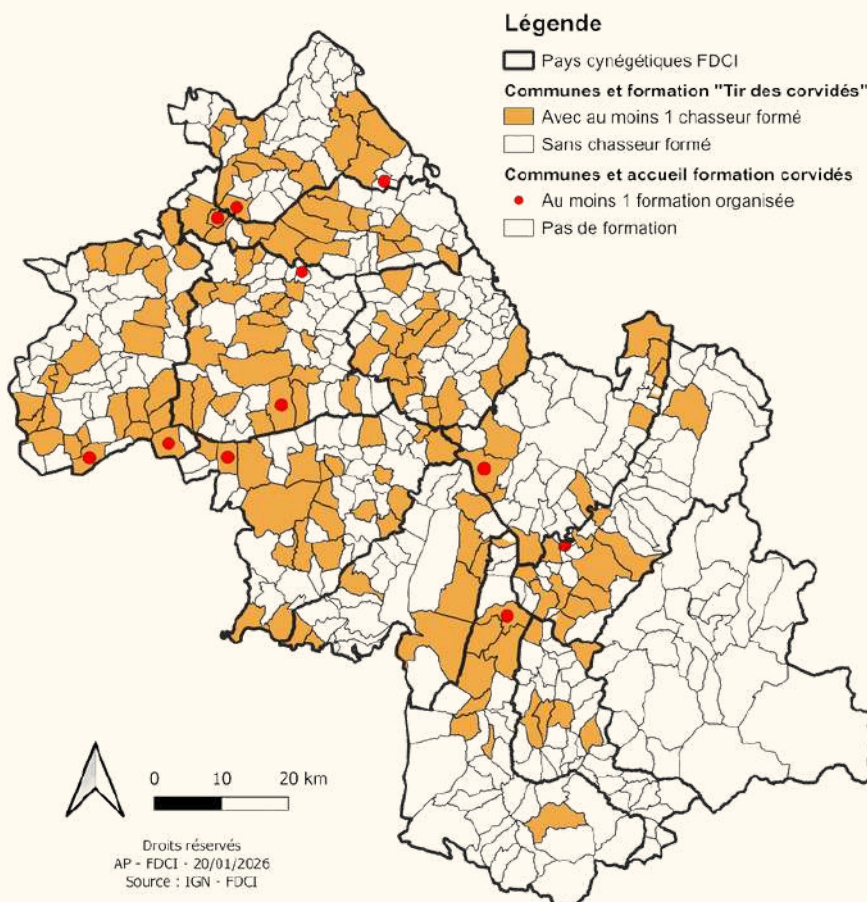
- Une mise en situation sur le terrain, incluant la préparation de l'affût, l'observation du comportement des oiseaux et des démonstrations de tir réalisées par les formateurs.
- Un module théorique, consacré à la réglementation, à la reconnaissance des espèces et à leur biologie.

À travers ce dispositif, la FDCI et les chasseurs contribuent pleinement à une mission d'intérêt général, au service de la collectivité et du monde agricole, en limitant les dommages occasionnés par ces espèces multiples.

«La régulation réalisée par les chasseurs sur mes parcelles permet d'éviter des resemis particulièrement coûteux.

En contrepartie, je prends en charge l'achat des cartouches. Compte tenu des résultats obtenus (plusieurs centaines d'oiseaux prélevés en quelques mois), il me paraît normal que les chasseurs n'aient pas à supporter eux-mêmes le coût des munitions. Leur intervention représente une aide précieuse pour la protection de mes cultures.»

Serge Bouvier - agriculteur à Frontonas et La Verpillière



PETIT GIBIER DE MONTAGNE

CONSERVATION DES HABITATS

1 391 heures travaillées

La conservation des galliformes de montagne — et en particulier du tétras-lyre, espèce emblématique — repose sur des aménagements ciblés. Réalisés sur des terrains souvent escarpés et difficilement accessibles, ces travaux représentent un investissement conséquent. Les chasseurs de l'Isère figurent parmi les rares acteurs engagés dans ces démarches. Retrouvez ci-dessous l'inventaire des actions menées durant la saison 2024-2025.

TYPE D'AMENAGEMENT	DESCRIPTIF	CHIFFRES CLEFS	TEMPS TRAVAILLE (EN HEURES)
REFUGES HIVERNAUX	Création et suivi de zones refuge en concertation avec les acteurs locaux pour limiter le dérangement	804 hectares entretenus 21 hectares créés (Belledonne, Obiou)	364 H
DIAGNOSTICS HABITATS	Prospection printanière à la recherche d'indices de présence hivernale du Tétrasyre et qualification des habitats de reproduction du lagopède	2 550 hectares (Vercors, Belledonne)	560 H
TRAVAUX DE REOUVERTURE	Restauration des habitats de reproduction du Tétrasyre par l'ouverture de landes en mosaïque	5 hectares 1 chantier de réouverture (Sainte-Agnès)	67 H
MAEC (Mesures agroenvironnementales et Climatiques)	Échanges avec des éleveurs pour une gestion pastorale intégrant les enjeux liés aux galliformes de montagne et définition de protocoles de suivi	3 200 hectares 7 alpages (Belledonne, Vercors, Obiou, Chartreuse, Grandes Rousses, Valbonnais)	400 H

PETIT GIBIER DE MONTAGNE

DES MÉTHODES INNOVANTES DE SUIVI

L'indice aérien d'abondance par drone

Pouvoir localiser des lagopèdes alpins dans des zones difficilement accessibles serait un grand pas pour la connaissance de cette espèce et pour la gestion de ses habitats. C'est tout l'enjeu du projet démarré en août 2024 sur les 2 Alpes avec la société ECOTONE NC spécialisée dans l'utilisation des drones pour le suivi de la faune.

Les premiers tests ont permis de définir le type de matériel, les paramétrages de survol, l'image thermique de l'oiseau en période froide et les hauteurs de vol.

Avant une automatisation du survol par drone, des tests complémentaires sont nécessaires pour disposer des mêmes informations en période chaude et pour pouvoir discriminer les lagopèdes des autres oiseaux présents sur les sites suivis.

La génétique pour identifier les individus

Lièvres variables et gélinottes des bois sont discrets et difficiles à observer en période hivernale. Les crottes parlent alors pour eux. Les traces ADN laissées dans les fèces peuvent être extraites et leur comparaison permet d'identifier les individus et les sexes.

Pendant l'hiver 2024-2025, sur 1 000 ha à Chamrousse, 35 lièvres variables et 6 lièvres communs ont été recensés ; sur 120 ha à La Morte, 10 gélinottes ont été capturées génétiquement ; et sur 120 ha à Corrençon en Vercors, 6 gélinottes ont été identifiées.

20

missions de survol par drone



41

blanchots et gélinottes recensés



PETIT GIBIER DE PLAINE

CONSERVATION DES HABITATS

809 heures travaillées

Protéger l'habitat, c'est préserver l'espèce. Chaque année, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère engage de nombreuses actions d'aménagement du territoire en faveur du petit gibier de plaine. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des réalisations menées durant la saison 2024-2025.

TYPE D'AMENAGEMENT	DESCRIPTIF	CHIFFRES CLEFS	TEMPS TRAVAILLE (EN HEURES)
LA PLANTATION DE HAIES CHAMPETRES	Plantation de haies offrant refuge et nourriture à la faune sauvage, principalement composée d'essences autochtones.	12,9 km plantés 35 communes 47 chantiers 24 870 plants (80% de graines récoltées localement par la FDCI)	765 H
LA CREATION ET LA RESTAURATION DE ZONES HUMIDES	Création et restauration de mares visant à préserver les Anatidés et la Bécassine des marais, etc. Méthodologie validée par le CEN Isère.	6 mares créées sur 5 communes	18 H
L'ENTRETIEN DE COTEAUX EN DEPRISE	Débroussaillage de terrains naturels souvent laissés à l'abandon, faute de mécanisation. Objectif : restaurer leur biodiversité.	2 chantiers 3 hectares	26 H

LABEL VÉGÉTAL LOCAL

93,6 heures consacrées

29 sites de récolte

11 essences différentes
recueillies

19 896 plants
(graines récoltées localement
par la FDCI)

Une haie champêtre est une haie diversifiée implantée en milieu rural. Elle structure le paysage et remplit de nombreuses fonctions écologiques. Depuis plus de 30 ans, la FDCI s'engage dans leur valorisation et, plus récemment, dans le développement d'une filière de végétal local.

Le « végétal local » regroupe les espèces autochtones d'une région, c'est-à-dire des plantes ayant évolué naturellement sur un territoire précis pendant des siècles. Elles sont parfaitement adaptées au climat, aux sols et aux interactions écologiques locales.

Les semences et plants issus de populations sauvages locales renforcent la résilience des écosystèmes en préservant le patrimoine génétique régional et en limitant l'uniformisation biologique liée aux variétés standardisées.



« Le label Végétal local est un vrai plus pour les propriétaires, souvent agriculteurs, attachés au bon sens et aux valeurs locales. Et puis, utiliser des essences endémiques assure un meilleur taux de reprise. À Viriville, difficile de faire plus local : une bonne partie des graines est cultivée chez un pépiniériste du village d'à côté. »

Grégory MARIE - président de l'ACCA de Viriville

PROJETS SUBVENTIONNÉS

L'Union européenne, l'Office Français de la Biodiversité, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère soutiennent activement les politiques publiques en faveur de la biodiversité, de sa restauration et de la cohabitation. Dans ce cadre, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère bénéficie de financements pour mener à bien ses projets.

En 2024-2025, la FDCl a sollicité 8 dispositifs d'aide à différents niveaux territoriaux, avec un taux moyen de subvention de 80 %.

	Politiques publiques mobilisées	Financeur principal	Co-financeurs
1	Appel à Projet "Equilibre forêt gibier"	ETAT/Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	/
2	Agrifaune	ETAT/Office Français de la Biodiversité	/
3	Ecocontribution		Fédération Nationale des Chasseurs
4	Contrats Verts et bleus	REGION Auvergne- Rhône-Alpes	Fonds européens de de Développement Régional
5	Convention Pluri-annuelle d'objectifs (CPO) Chasse		/
6	Appel à Projet Biodiversité	DEPARTEMENT ISERE	/
7	Soutien aux Mesures Agro Environnementales et Climatiques		/
8	1 Arbre, 1 Habitant		/

Ces projets s'inscrivent pleinement dans l'un des axes du projet associatif de la fédération : valoriser la chasse iséroise en tant qu'activité à caractère culturel, social, économique et environnemental.



Fédération Nationale
des Chasseurs



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT

TEMPS CONSACRÉ AU PROJET ASSOCIATIF ET FINANCÉ PAR LES SUBVENTIONS

CONFORTER

la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs dans l'exercice de la chasse et sensibiliser aux risques sanitaires

Réalisations :

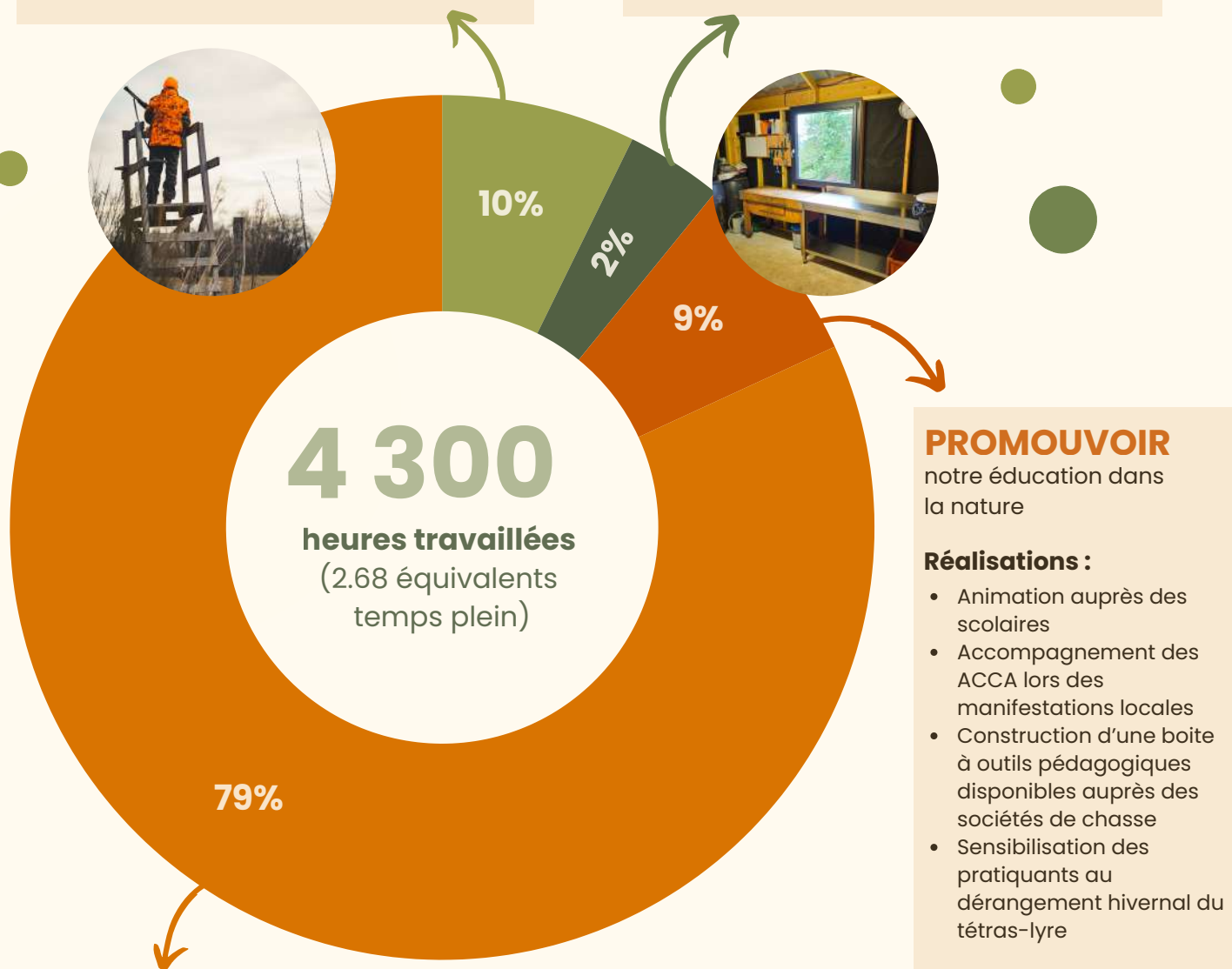
- Installation de postes de tir surélevés
- Equipement des locaux de chasse en matériel de traitement de la venaison

DYNAMISER

et accompagner le réseau associatif et ses partenaires

Réalisations :

- Animation de la campagne J'aime la nature propre



PROMOUVOIR

notre éducation dans la nature

Réalisations :

- Animation auprès des scolaires
- Accompagnement des ACCA lors des manifestations locales
- Construction d'une boîte à outils pédagogiques disponibles auprès des sociétés de chasse
- Sensibilisation des pratiquants au dérangement hivernal du tétras-lyre

SOUTENIR

la chasse iséroise en tant qu'activité à caractère culturel, social, économique et environnemental

Réalisations :

- Aménagements visant à restaurer la biodiversité ou à limiter le dérangement de la faune
- Conciliation d'activités humaines (pastoralisme, exploitation forestière) et préservation de la biodiversité
- Contribution au maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique
- Développement de méthodes de suivi et d'évaluation des aménagements réalisés
- Elaboration de méthodes de suivi de la faune sauvage

CPO CHASSE EN ISERE : RÉALISATIONS DEPUIS 2017

41

locaux de chasse améliorés

344

communes bénéficiaires

3 116

postes de tir surélevés

900 000

euros alloués par la Région



La convention signée entre la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Fédération Régionale des chasseurs et les Fédérations Départementales vise à permettre aux chasseurs de mener à bien leurs missions d'intérêt général et conforter le rôle des chasseurs en tant qu'acteurs essentiels de la biodiversité.

La Fédération de l'Isère a mobilisé cette subvention pour financer certaines actions de son projet associatif :

- Favoriser la cohabitation entre chasseurs et autres usagers de la nature par le développement et la promotion d'outils mobiles tels que Land Share, Protect Hunt et plus récemment Geochasse,
- Sensibiliser/éduquer à la préservation de la nature grâce à des animations auprès du grand public et des scolaires,
- Conforter la sécurité des chasseurs et non chasseurs via l'installation de postes de tir surélevés et de jalons indiquant l'angle de non-tir de 30°,
- Valoriser la viande de gibier dans le respect des normes sanitaires avec la fourniture de matériels de traitement de la venaison et de bacs pour les déchets.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PRESTATIONS DE SERVICES



1 100 heures travaillées

6 commanditaires

3 thématiques majeures
(mesures compensatoires,
suivis fauniques et
aménagement écologiques)

Depuis 2021, la FDCI réalise en parallèle de son activité cynégétique des prestations de service, dans divers domaines tels que la gestion des populations de galliformes de montagne, les aménagements écologiques et le suivi de la faune sauvage.

En 2024-2025, les collaborations avec les gestionnaires d'infrastructures de transport se sont poursuivies. Elles ont abouti à l'achèvement des mesures compensatoires pour ASF – Vinci Autoroutes, aux suivis d'ouvrages pour SNCF Réseau et d'un écopont pour AREA. Le suivi des invertébrés mené avec le SIRRA, visant à évaluer l'efficacité des mesures agricoles, a été maintenu. La deuxième phase du partenariat avec la municipalité de Bourgoin-Jallieu a conduit à la plantation de 2,5 km de haies sur son territoire.

Cette saison a aussi été marquée par un bilan des actions de la Fédération liées aux mesures compensatoires du domaine skiable des 7 Laux, et par l'actualisation des connaissances sur le Tétrasyre et la Perdrix bartavelle, aboutissant à un nouveau plan de gestion validé pour 2025-2035.

Les prestations de service se développent progressivement auprès de divers commanditaires sur l'ensemble du département, valorisant le réseau fédéral et nos savoir-faire.



Photo nocturne d'un renard sur l'écopont de Torchelon ©Area

PROMOUVOIR

notre éducation à la
nature



Le quatrième axe du projet associatif de la FDCI promeut une éducation ancrée dans la nature, fondée sur l'expérience du terrain.

ÉDUCATION À LA NATURE

830 heures travaillées

+ 2000 personnes sensibilisées



TYPE D'INTERVENTIONS	CHIFFRES CLEFS
Animations scolaires	830 heures travaillées 631 scolaires sensibilisés 29 sessions du collège au lycée 10 chantiers participatifs
Evènements grand-public	3 évènements 300 personnes sensibilisées
Soutien aux ACCA et AICA	20 demandes d'ACCA 10 outils acquis ou confectionnés
Relais Cyné	30 Relais Cyné actifs
J'aime la nature propre	32 points de collecte 948 participants dont 112 enfants 177 m3 de déchets récoltés



#J♥LNP

J'♥ LA NATURE PROPRE



du **6**
— au **8**
Mars
2026 —

— **Faites la chasse
aux déchets !** —

Retrouvez les sociétés
de chasse participantes en
Isère sur : chasse38.com

Nos partenaires

Financé
par



J'AIME LA NATURE PROPRE

32 points de collecte
948 volontaires
177 m3 de déchets récoltés

Depuis deux ans, la Fédération de l'Isère participe à cette opération nationale de nettoyage participatif. L'objectif : ramasser un maximum de déchets dans les communes et sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement. Localement, de nombreuses actions de collecte sont organisées toute l'année. S'associer à cette journée nationale permet de rappeler l'engagement des chasseurs au service de la nature, y compris hors période de chasse.



Au niveau national, près de 150 000 personnes se sont mobilisées pour collecter environ 17 000 m3 de déchets abandonnés, à l'initiative de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et avec le soutien de l'OFB.

Chasseurs, agriculteurs, promeneurs, vétérinaires et autres pratiquants d'activités de plein air se sont ainsi engagés bénévolement dans l'une des plus importantes mobilisations en faveur de l'environnement.

ASSURER

une offre de chasse
pour tous



Solidarité entre chasseurs, accueil et accessibilité...
La FDCI renforce les liens entre chasseurs de tous horizons en facilitant l'accueil et l'initiation des nouveaux pratiquants. Elle développe aussi une offre de chasse accessible et diversifiée, en particulier pour les jeunes.

NOUVEAUX CHASSEURS

366 nouveaux chasseurs

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

VALIDATIONS 38

(50 € remboursés sur les deux premières validations départementales)

364 bénéficiaires

18 400 € remboursés

PASS REGION

(30 € remboursés sur la formation au permis de chasser ou la validation 2024-2025)

36 bénéficiaires

1 080 € remboursés
(7 remboursements liés aux frais d'examen et 29 relatifs à la validation)



STAGE JEUNES CHASSEURS

Depuis 2023, la FDCI propose aux nouveaux permis un stage d'affût et d'approche axé sur le tir, la sécurité, l'éviscération et la découpe du grand gibier au domaine d'Aubignane (Alpes-de-Haute-Provence). Il rencontre un grand succès auprès des néo-chasseurs n'ayant pas reçu l'enseignement pratique de leurs aînés.

16

stagiaires



BOURSE AUX TERRITOIRES

26 bénéficiaires

Pour les nouveaux chasseurs n'ayant pas réussi à trouver une carte de chasse, la FDCI propose une bourse aux territoires mettant en relation chasseurs et sociétés de chasse en recherche de nouveaux membres. 20 offres ont été diffusées par les sociétés de chasse et au moins 26 personnes ont été accompagnées par la Fédération.

CONFORTER

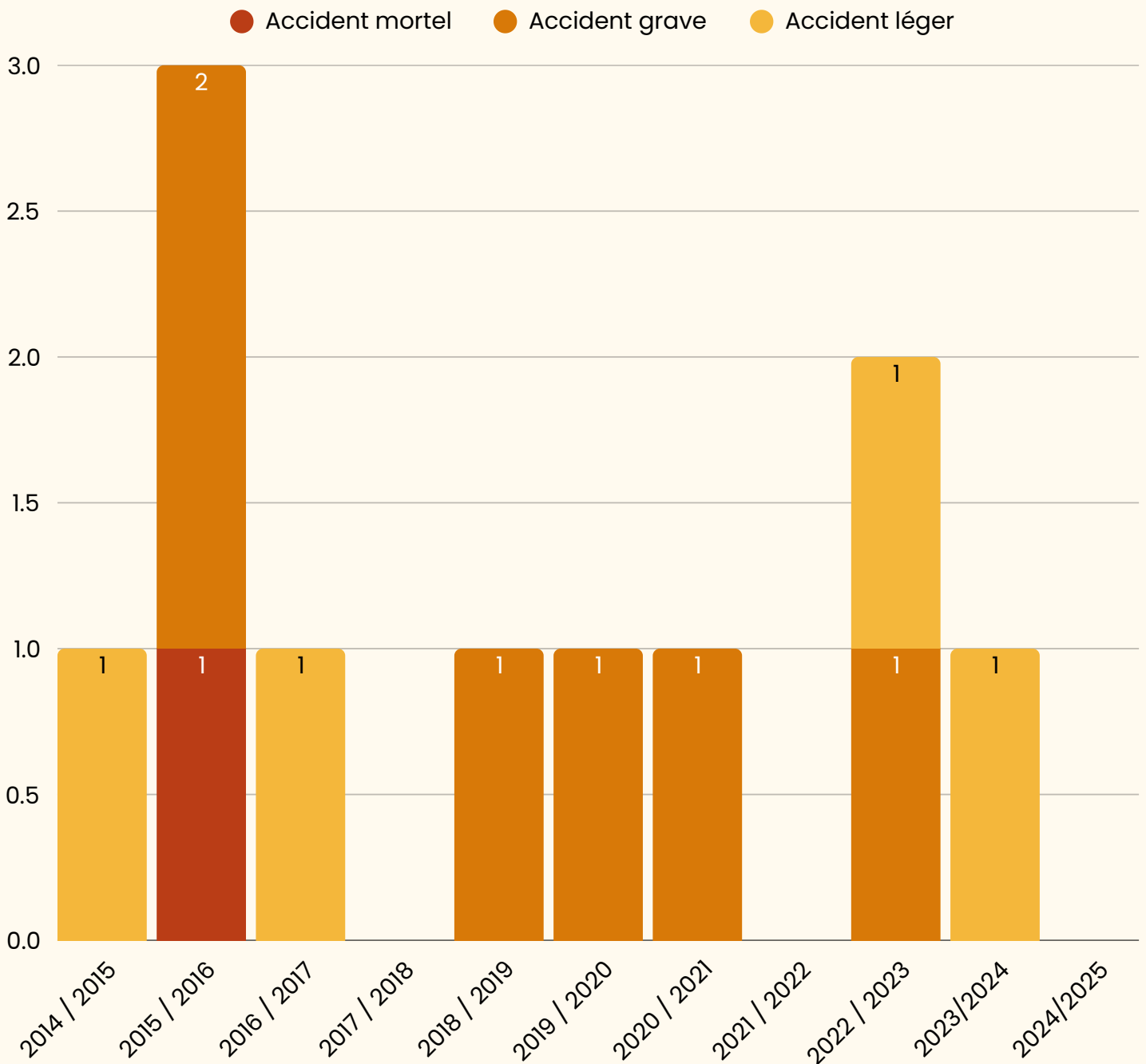
la sécurité des
chasseurs et des
non chasseurs



Sécurité et prévention : une priorité absolue.
La FDCI agit pour la sécurité de tous les usagers de
la nature, grâce à une application stricte des règles,
une communication pédagogique et une vigilance
constante sur les risques sanitaires liés à la
venaison.

ACCIDENTS DE CHASSE

0 **accident de chasse en Isère en 2024-2025**



COMMISSION SÉCURITÉ

1 **sanction administrative**

Créée par la loi du 24 juillet 2019, la Commission sécurité, consultative et décisionnelle, a deux missions : statuer sur les demandes de sanctions déposées par les présidents d'ACCA-AICA et accompagner les territoires pour sécuriser leurs pratiques.

QUI PART À LA CHASSE... INDIQUE SA PLACE !!



FORMATIONS SÉCURITÉ







178 formations dispensées

2 177 chasseurs formés

La sécurité constitue une priorité pour la FDCI. Dès la formation au permis de chasser, les futurs chasseurs y sont sensibilisés, puis voient leurs compétences renforcées tout au long de leur pratique par des formations complémentaires :

- **Nouveau chasseur** : pour l'accompagnement post permis.
- **Responsable de battue obligatoire** : pour l'encadrement des chasses collectives.
- **Sécurité décennale obligatoire** : remise à niveau à suivre avant 2030 ou dans les 10 ans suivant l'obtention du permis (permis délivrés depuis 2020).
- **Sanitaire** : pour l'examen initial du gibier pour détecter d'éventuelles pathologies.

Ces chiffres témoignent de l'effort collectif de nos chasseurs en matière de sécurité.

TYPE DE FORMATIONS	NOMBRE DE FORMATIONS	NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES
 Permis de chasser	8 séances théoriques 94 séances pratiques	560
 Nouveau chasseur	10	114
 Responsable de battue (théorie)	2	71
 Responsable de battue (théorie + pratique)	5	88
 Sanitaire Examen initial du gibier	1	22
 Sécurité Décennale Obligatoire	50	1 322

SAGIR constitue un réseau de surveillance sanitaire de la faune sauvage, opérationnel depuis 1955 grâce à un partenariat entre les Fédérations des Chasseurs, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le réseau des laboratoires vétérinaires départementaux (ADILVA).

ESPECES SOUMISES A ANALYSES	NOMBRE D'ANALYSES REALISEES	RESULTATS D'ANALYSES
 Cerf	1 analyse du contenu stomacal (biche)	Empoisonnement au laurier
 Chevreuil	6 autopsies et recherches de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)	2 cas de parasitisme + 1 cas de misère physio. + 1 septicémie + 4 résultats FCO négatifs
 Sanglier	4 recherches de Brucellose + 1 autopsie	Résultat Brucellose négatif 1 cas de Streptocoque Porcin + 1 résultat PPA négatif
 Chamois	4 autopsies et recherches de FCO	1 trauma. + 1 parasitisme + 1 anémie + 1 cas de FCO positif mais cause de mortalité inconnue
 Mouflon	1 recherche de FCO	Résultat FCO positif mais cause de mortalité inconnue
 Martre	2 recherches de Maladie de Carré	1 résultat positif et 1 négatif à la Maladie de carré
 Lièvre	4 autopsies	Résultat EBHS négatif 2 cas de Yersiniose + 2 trauma.
 Aigle	1 autopsie	Pas de cause identifiée
 Tourterelle	1 autopsie	1 cas de Usutu Résultat West Nile négatif



72 heures de travail consacrées

La présence des chasseurs sur le terrain permet d'assurer une veille sanitaire. Lorsqu'un cadavre est découvert, l'OFB et la FDC valident sa collecte et son acheminement vers le laboratoire vétérinaire départemental de l'Isère. Le statut de zoonose (transmissible à l'humain) ou de maladie réglementée (ex. : brucellose, tuberculose, peste porcine africaine) implique des protocoles spécifiques et rend les analyses prioritaires. Ces dernières peuvent toutefois prendre plusieurs semaines avant que les résultats ne soient disponibles, notamment lorsque des mises en culture sont nécessaires.

LA FIEVRE CARTHARALE OVINE (FCO)

1 cas sur chamois

1 cas sur mouflon

La fièvre catarrhale ovine (ou maladie de la langue bleue) est une maladie virale transmise par des moucheron (Culicoides) qui provoque fièvre, troubles respiratoires et vasculaires chez les ovins et autres ruminants. Sur la faune sauvage, elle est peu répandue : seuls 2 cas positifs détectés en Isère mais la cause de mortalité reste inconnue.



INTERVENANTS TECHNIQUES DEPARTEMENTAUX (ITD)

FDCI

Sébastien ZIMMERMANN - technicien
Tél. 04 76 62 61 28 - 06 70 54 08 62
Mail : sebastien.zimmermann@chasse38.com

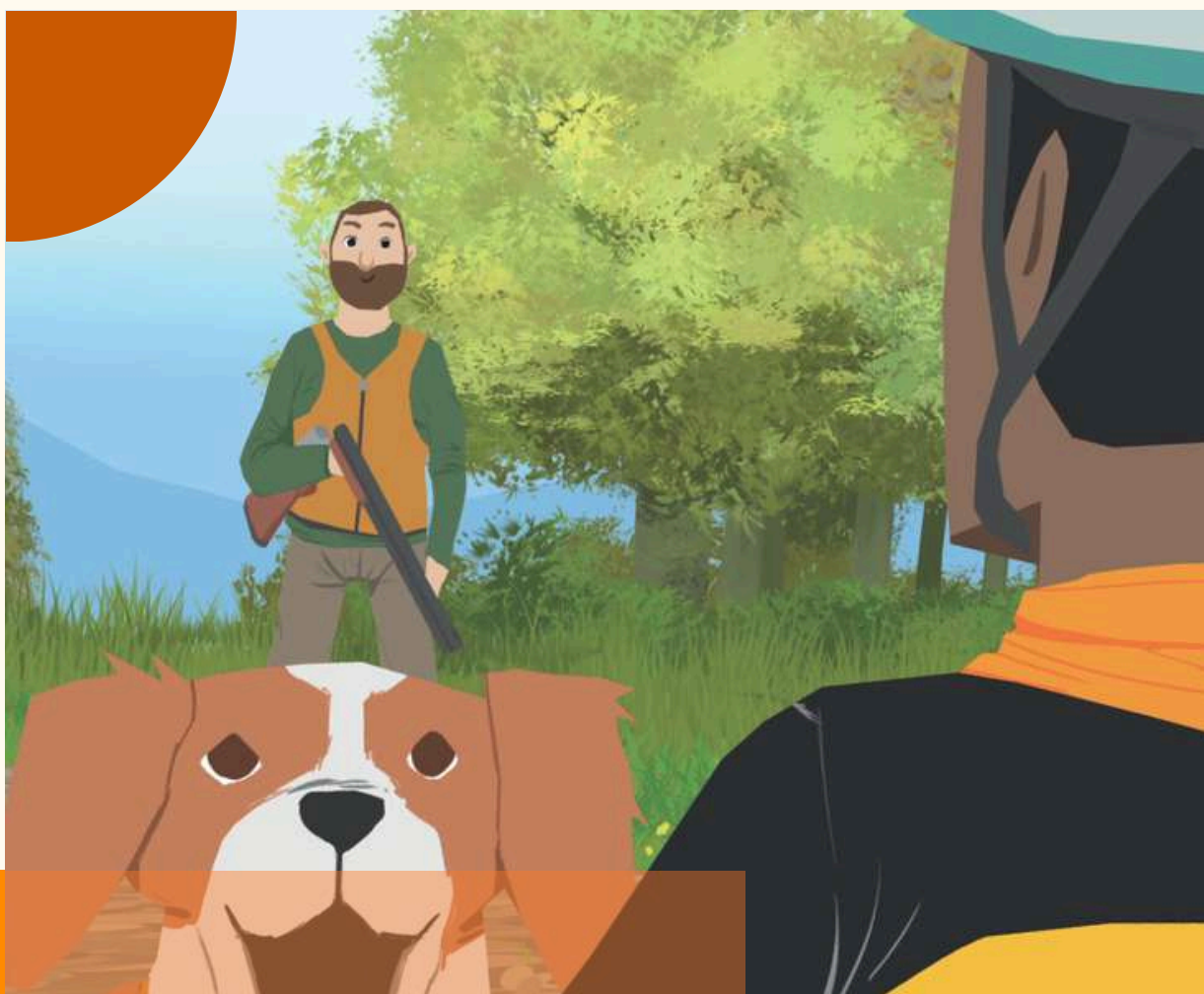
OFB

Pascal BEGON - chef d'unité sud Isère
Tél. 06 25 07 06 13
Mail : pascal.begon@ofb.gouv.fr

Jérôme BONALUMI - agent
Tél. 06 69 19 42 12
Mail : jerome.bonalumi@ofb.gouv.fr

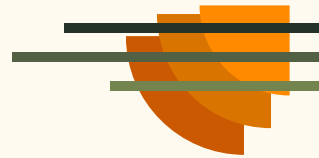
FAVORISER

la cohabitation

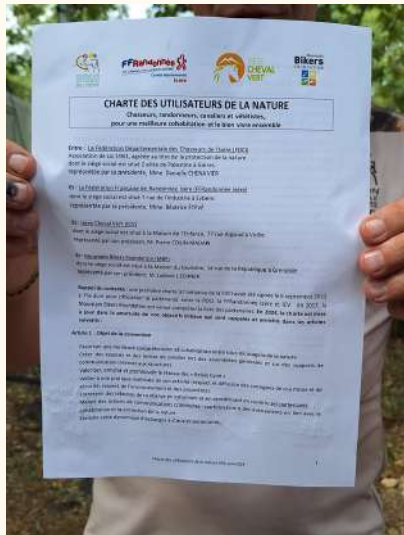


Le septième axe du projet associatif de la FDCI est dédié au bien vivre ensemble. Il vise à encourager une cohabitation durable entre tous les usagers de la nature, à travers des actions concrètes et des outils spécifiques, présentés ci-après.

PORTER A CONNAISSANCE



CHARTRE DE BONNE COHABITATION



En 2012, la FDCI, la FFRandonnée Isère, la MBF et Isère Cheval Vert ont signé une charte de bonne cohabitation visant à améliorer la compréhension entre usagers, promouvoir le respect mutuel et garantir sécurité et courtoisie ; la même charte a été resignée par ces acteurs en 2017 et à nouveau en 2024 (dernière signature lors du salon Dimanche en nature).



PANNEAUX "CHASSE EN COURS"

Depuis la loi chasse du 24 juillet 2019, les zones de battue doivent être signalées par des panneaux. En Isère, cette obligation figurait déjà dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique depuis 2005, et la FDCI continue d'équiper ses sociétés de chasse.

588

panneaux vendus

APPLICATIONS MOBILES

3 500 battues déclarées sur Protect hunt et rendues public sur Land share (Géochasse et Chasse Info aujourd'hui)



DÉCLARATIONS DE MANIFESTATIONS

21 manifestations de pleine nature déclarées



Les associations sportives sollicitent la FDCI pour relayer leurs manifestations et tracés auprès des sociétés de chasse concernées, afin de les informer en amont et permettre l'adaptation des pratiques (zonage, horaires).

ANIMATIONS

RELAIS CYNÉ

Pour favoriser les échanges entre usagers de la nature, plusieurs sociétés de chasse mettent gratuitement à disposition leurs cabanes comme haltes ou bivouacs. Chaque Relais Cyné est équipé d'une table de pique-nique, d'une barre d'attache pour chevaux et vélos, et, selon les sites, d'eau, d'un abri, de sanitaires, etc.

30 Relais Cyné



DIMANCHE EN NATURE

2 776 visiteurs

Le Salon des usagers de la nature et du bien vivre ensemble, plus connu sous le nom de Dimanche en Nature, s'est tenu le 1er septembre 2024 au cœur du Parc Naturel de Chambaran. Avec une entrée et des animations offertes par la Fédération des Chasseurs de l'Isère, ce salon convivial rapproche les usagers de la nature autour de valeurs communes.

DIMANCHE À LA CHASSE

300 non-chasseurs reçus



L'évènement "Un Dimanche à la chasse" offre au grand public la possibilité de participer gratuitement à une partie de chasse à côté de chez eux.

Entre octobre 2024 et février 2025, 33 sociétés ont proposé cette sortie, principalement des battues et chasses au chien d'arrêt.

RÉUNIONS PUBLIQUES

4 réunions animées

La Fédération organise, à la demande, des réunions publiques en mairies et communautés de communes pour informer sur la chasse et promouvoir la cohabitation en nature.



CONGRES DES MAIRES

980 congressistes

279 communes et établissements
public de coopération
intercommunale représentés



Le 13 octobre 2024 s'est tenu à Crolles le 66ème Congrès des Maires de l'Isère. Après plusieurs années sans présence sur un stand, le Conseil d'administration de la FDCI a choisi en 2024 de revenir en force pour bénéficier d'une véritable vitrine auprès des communes et des collectivités.

Le Congrès des Maires constitue en effet, un cadre d'échanges privilégié avec les élus locaux : rassemblement annuel où la quasi-totalité des décideurs du territoire est réunie.

Pour la FDCI, l'objectif était triple : renforcer la crédibilité de l'association, se rapprocher des décideurs afin d'être identifiée comme l'interlocuteur "chasse" de référence et obtenir leur soutien pour ses actions.

La FDCI était représentée par Danielle Chenavier, présidente, et Patrice Sibut, directeur. Ils ont présenté ensemble l'espace adhérents « Maires » ainsi que les applications numériques « Land Share » (devenue « Chasse info » en 2025) et « Vigifaune ».

La présence sur le stand a été complétée par une insertion publicitaire dans le Mag Congrès, la revue officielle de l'événement.

La FDCI entend pérenniser cette participation pour les prochaines éditions afin de consolider ses liens avec les instances communales et accroître la visibilité de ses initiatives.



DYNAMISER ET ACCOMPAGNER

le réseau associatif
et ses partenaires



Le huitième axe du projet associatif de la FDCI vise à dynamiser son organisation et à accompagner chasseurs et sociétés de chasse, dans un souci d'équité entre plaine, montagne et zones périurbaines. Il s'appuie sur une communication transversale, la simplification administrative et des relations constructives avec les partenaires institutionnels.

IMPLICATION DES ADMINISTRATEURS DE LA FDCI

En 2024-2025, les administrateurs FDCI ont assumé pleinement leur rôle de représentation de la chasse et des chasseurs.

5 669

heures de bénévolat

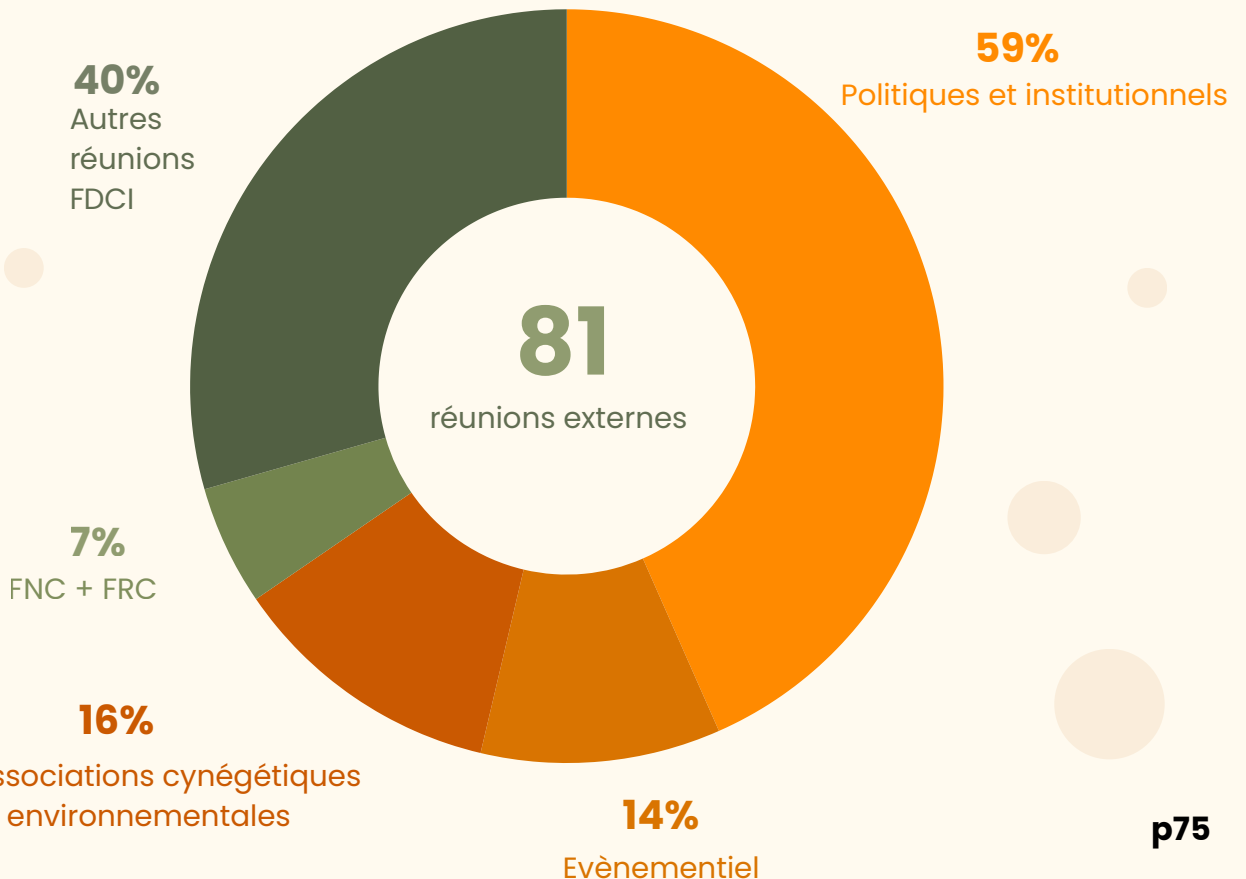
12 Conseils d'administration

10 Bureaux

21 Réunions thématiques (groupes de travail)

51 Réunions de Pays ou d'Unités de Gestion

96 279
km parcourus



INFORMATION DES TERRITOIRES DE CHASSE

10
bulletins d'info / an

46
emailings



Presque chaque mois, la Fédération envoie aux membres de Bureau des ACCA et AICA un bulletin d'information par e-mail. En complément, des messages d'alerte (consultations publiques, évolutions réglementaires, appels à mobilisation, etc.) leur sont également diffusés ponctuellement, ainsi qu'à l'ensemble des chasseurs.

ACCOMPAGNEMENT DES ACCA ET AICA

10 réunions

134 participants

90 heures travaillées

TYPES DE FORMATION	NBRE DE SESSIONS	NBRE DE PARTICIPANTS
Organiser son AG	3	39
Rédiger son RIC dans DOC'ISERE	2	23
Responsabilités et missions du CA	1	12
Soirée juridique	4	60



DOC'ISERE

Développé en 2021 par la FDCI, Doc'Isère est un outil numérique destiné à accompagner les dirigeants d'ACCA et d'AICA dans la gestion administrative de leur association. Il permet la saisie en ligne des documents officiels, leur transmission pour vérification et validation par l'administration (contrôle de conformité réglementaire) et leur mise à disposition des membres en quelques clics.

FONCTIONNALITES	NBRE DE SAISIES	% D'ACCA UTILISATRICES
Règlement Intérieur et de Chasse (RIC)	330	64%
Convocation d'assemblée générale	352	68%
Procès Verbal d'assemblée générale	277	53%

Une fois familiarisés avec l'outil, les dirigeants d'associations ont constaté un gain de temps et une simplification des tâches régaliennes.

ACCOMPAGNEMENT DES UNITÉS DE GESTION

51
réunions

Les Unités de Gestion (UG) sont des territoires de gestion adaptés à une espèce et au contexte local. En Isère, on recense 26 UG pour le chevreuil et le sanglier, 30 UG pour le chamois et le mouflon, 12 UG pour le cerf et 35 UG pour le lièvre.



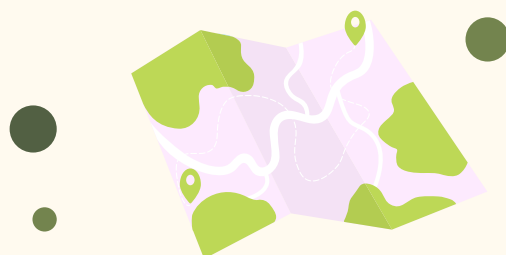
SERVICE CARTOGRAPHIE

Créé en 1994, le service cartographie de la FDCI intervient sur la délimitation des territoires et réserves de chasse, et autres applications. Il propose aux adhérents un service d'impression de cartes grand format pour faciliter l'organisation des chasses collectives, et soutient en interne la gestion et la protection de la faune sauvage ainsi que la prise de décision.

47 cartes réalisées

15 territoires

114 heures travaillées



JURIDIQUE

1 245 heures consacrées



Le service juridique de la FDCI veille à la conformité des règlements de chasse et des statuts des sociétés de chasse. Sa commission « sécurité » (Bureau de la FDCI) peut, le cas échéant, prendre des décisions administratives en cas de manquement et organiser des médiations entre sociétés et chasseurs.

Sur le terrain, les infractions liées à la sécurité à la chasse relèvent des agents verbalisateurs (OFB, ONF et services de Gendarmerie).

NATURE	INFRACTION AU	TYPE DE SANCTION	AUTORITE COMPETENTE	NOMBRE
Procès verbaux électroniques (timbres amendes)	Schéma Départemental + Code de l'Env.	Amendes	<ul style="list-style-type: none"> • OFB • ONF • Gendarmerie 	13
Affaires jugées	Schéma Départemental + Code de l'Env.	Jugements	<ul style="list-style-type: none"> • Tribunaux 	2
Sanctions demandées par les ACCA	Règlement Intérieur et de Chasse (RIC)	Décisions admin.	<ul style="list-style-type: none"> • Service juridique FDCI • Commission Sécu. FDCI 	2

CONTENTIEUX

- Décision administrative FDCI "plan de chasse cerf de La Grande Cabane" attaquée par l'ASPAS et France Nature Environnement.

FORMATIONS DES CHASSEURS

190 formations dispensées & **2 524** chasseurs formés

	NOMBRE DE FORMATIONS	NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES
 Permis de chasser	8 séances théoriques 94 séances pratiques	560
 Chasse accompagnée	15	80 futurs chasseurs 120 parrains
 Chasse à l'arc	1	48
 Nouveaux chasseurs	10	114
 Garde-chasses particuliers	1	35
 Piégeurs	1	30
 Régulation à tir des Corvidés	1	18
 Conducteur de chiens d'arrêt	1	16
 Responsable de battue (théorie)	2	71
 Responsable de battue (théorie + pratique)	5	88
 Sanitaire / Examen initial	1	22
 Sécurité Décennale Obligatoire	50	1 322


“

Le chasseur est un observateur de la nature, un artisan du vivant, qui, en prenant soin de l'équilibre naturel, contribue silencieusement à sa préservation.

”

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE- NATURALISTE





Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI)
2 Allée de Palestine - CS 90018
38610 Gières

Tél : 04 76 62 97 78
Email : fdc38@chasse38.com
Site Internet : www.chasse38.com



Suivez-nous sur nos réseaux :



FEDERATION
DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DE L'ISERE